



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique

ETHI • NUMÉRO 101 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 24 avril 2018

—
Président

M. Bob Zimmer

Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique

Le mardi 24 avril 2018

• (0845)

[Traduction]

Le président (M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC)): La séance est ouverte. Il s'agit de la 101^e séance du Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique. Conformément à l'article 108(3)h(vii) du Règlement, nous étudions l'atteinte à la sécurité des renseignements personnels associée à Cambridge Analytica et Facebook.

Nous accueillons Zackary Massingham et Jeff Silvester, directeur général et chef des opérations, respectivement, de la société AggregateIQ.

Bienvenue, messieurs.

Vous avez la parole, monsieur Massingham.

M. Zackary Massingham (directeur général, AggregateIQ): Bonjour. Je m'appelle Zack Massingham et je suis cofondateur et directeur général de AggregateIQ.

Je vous remercie de nous avoir invités à vous fournir de l'information à l'appui de votre étude et à répondre à vos questions. J'aimerais commencer par vous parler un peu de notre entreprise.

J'ai eu l'idée de fonder AggregateIQ en travaillant pour une campagne en 2011, où j'ai pu relever une fois de plus des pratiques inefficaces, dont le fait de ne pas appliquer les leçons tirées de campagnes précédentes et le recours au papier pour les besoins de suivi.

J'ai créé AggregateIQ pour fournir des services informatiques et aider notre clientèle à se servir de la technologie pour mieux faire campagne. J'ai acheté le nom de domaine AggregateIQ.com en avril 2011 et utilisé AggregateIQ comme raison sociale pour mon travail de consultation. En 2013, Jeff Silvester et moi avons décidé de travailler officiellement ensemble. Nous avons donc constitué AggregateIQ Data Services Ltd. en novembre 2013, et aujourd'hui, on nous connaît simplement comme AggregateIQ ou AIQ.

Compte tenu de certains témoignages que vous avez entendus, quelques-uns ayant même été rapportés dans les médias, nous avons pensé qu'il serait important de clarifier certains points. Nous ne sommes pas, et nous n'avons jamais été, un segment ou une filiale de SCL ou de Cambridge Analytica. Nous sommes, et nous avons toujours été, entièrement canadiens.

Deux personnes ont entrepris de fonder l'entreprise, et ce sont ces deux mêmes personnes qui se chargent de son exploitation, Jeff Silvester et moi. Tout le travail que nous faisons pour nos clients demeure distinct, sans relation avec les services offerts à d'autres clients. Les seuls renseignements personnels que nous utilisons dans

notre travail sont ceux qui nous sont fournis par nos clients à des fins précises. Aussi, nous nous faisons un devoir de respecter autant que possible toutes les lois portant sur la protection des renseignements personnels dans chaque pays où nous travaillons.

Nous n'avons jamais puisé, géré, ni utilisé des données Facebook qui auraient été obtenues de façon irrégulière par Cambridge Analytica ou par quiconque.

Nous sommes une société de développement de logiciels et un site Web de publicité en ligne de Victoria, en Colombie-Britannique. Grâce à notre détermination, à notre travail acharné et à notre formidable équipe, nous avons pu travailler à des projets dans le monde entier, mais nous demeurons une petite entreprise canadienne.

Merci.

M. Jeff Silvester (chef des opérations, AggregateIQ): Bonjour. Je m'appelle Jeff Silvester et je suis chef des opérations et cofondateur de la société AggregateIQ.

J'aimerais vous parler un peu plus de ce que nous faisons, mais je voudrais commencer par vous dire ce que nous ne faisons pas. Nous ne sommes pas une société de mégadonnées. Nous ne sommes pas une entreprise d'analyse de données. Nous ne recueillons pas des données illégalement. Nous ne divulguons jamais l'information d'un client à un autre, et nous n'exerçons pas ce qu'on appelle les arts obscurs du numérique. Comme Zack l'a dit, nous faisons de la publicité en ligne et nous créons des sites Web et des logiciels pour nos clients.

Permettez-moi de vous offrir quelques précisions.

Pendant une campagne électorale, les candidats de tous les partis se rendent dans leurs circonscriptions. Ils installent des affiches aux coins des rues passantes et sur les pelouses des partisans. Ils attirent l'attention des voitures au bord des routes, arborant toutes sortes d'écriteaux et de slogans. Il y a des causeries, des assemblées publiques, des débats et d'innombrables conversations à la porte des électeurs et au téléphone, car il s'agit de faire connaître leurs idées et leur vision de prospérité pour leur localité et le pays tout entier.

Tout cela, bien sûr, en demeurant à l'écoute de ce que leurs électeurs tiennent à coeur. Ce que nous faisons n'est pas différent, c'est simplement que nous le faisons en ligne.

Quand nous plaçons une annonce Facebook pour un client, c'est un peu comme agiter un écriteau au bord de la route. Il est possible de mesurer à quel point l'initiative est réussie en comptant le nombre de conducteurs qui klaxonnent et saluent en souriant et le nombre de ceux qui rouspètent ou font un geste moins aimable.

Voilà qui vous donne une idée du nombre de voitures qui sont passées et du nombre de réactions positives ou négatives, mais vous ignorez qui étaient ces personnes, et c'est la même chose avec une annonce en ligne.

Que vous affichiez votre annonce dans une localité donnée, ou à l'intention de la population générale, vous n'obtenez que le nombre de fois qu'elle a été diffusée, ou le nombre de personnes qui ont cliqué dessus. Vous ne savez pas qui étaient ces personnes et vous n'avez pas accès à leurs renseignements personnels.

Nos employés sont des développeurs de logiciels et des spécialistes de la publicité en ligne. Les logiciels que nous préparons sont analogues aux outils que les partis ci-présents utilisent dans leurs campagnes. Ils sont conçus pour aider à faire du porte-à-porte et des appels téléphoniques, et pour envoyer des courriels rappelant aux gens de voter. Nous avons aussi des logiciels de rapport pour que les campagnes sachent comment elles se portent en cours de route.

Ces outils aident les candidats et les représentants élus à communiquer avec plus de gens que jamais. Or, au lieu d'une poignée de main rapide lors d'une assemblée publique, les électeurs peuvent désormais avoir un dialogue constructif avec les gens qui les représentent, que ce soit chez eux, à Ottawa ou ailleurs dans le monde.

Cela dit, nous avons beau nous y prendre de notre mieux, nous ne sommes pas toujours infaillibles.

Le dimanche 25 mars, les médias nous ont avertis de l'accès non autorisé à un répertoire de codes. Nous avons pris des mesures sur-le-champ pour verrouiller ce serveur, et en fait tous nos serveurs et services afin d'interdire tout nouvel accès de la sorte. Pendant le processus de verrouillage et d'enquête sur l'accès non autorisé, nous avons découvert que certains renseignements personnels d'électeurs aux États-Unis avaient été oubliés par mégarde dans une des sauvegardes du code.

Quelques heures après le rapport initial des médias, en plus d'aviser nos clients, nous avons communiqué avec le sous-commissaire par intérim du Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique, et nous avons lancé une enquête approfondie.

L'enquête est toujours en cours, car nous sommes résolus à examiner tous les détails pour voir ce qui a modifié le système de manière à permettre l'accès non autorisé à ce serveur. Nous avons envoyé des lettres aux personnes qui ont eu un tel accès leur demandant d'attester qu'elles avaient supprimé tous les renseignements obtenus sans permission. Nous suivons les consignes du Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique, et nous comptons bien demeurer en communication avec ce bureau à mesure que notre enquête progressera.

La présence de renseignements personnels dans notre répertoire de codes se devait à une erreur de notre part. Ils n'étaient pas censés être là, et vous m'en voyez désolé, comme le responsable ultime que je suis.

Nous avons déjà adopté des mesures pour empêcher que cela se reproduise, et je m'attends à d'autres recommandations et améliorations à mesure que nous avancerons dans notre enquête.

Les commissaires à la protection de la vie privée du gouvernement fédéral et provincial peuvent formuler leurs propres recommandations. Nous les accueillerons favorablement et nous ne manquerons pas d'y donner suite.

Nous sommes résolus à faire en sorte que cette enquête soit menée à fond et bien comme il faut.

En conclusion, nous avons bâti une entreprise de technologie prospère à Victoria, en Colombie-Britannique. Nous employons de nombreux jeunes extrêmement compétents, et nous sommes fiers de ce que nous avons construit ici même au Canada.

Il y a beaucoup d'idées fausses qui circulent au sujet du recours aux formes de publicité modernes à des fins politiques et autres, et nous ne demandons qu'à vous éclairer sur ce qui se passe réellement et comment la technologie est utilisée, si cela peut vous être utile.

J'aimerais remercier le Comité de nous avoir invités aujourd'hui et du travail si important et précieux qu'il fait. Je serai moi aussi heureux de répondre à vos questions.

Merci.

• (0850)

Le président: Merci, messieurs.

Monsieur Erskine-Smith, vous avez sept minutes.

M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.): Merci beaucoup.

Vous avez dit publiquement que AIQ n'a jamais sciemment participé à des activités illégales, mais sachant ce que vous savez maintenant, avez-vous des raisons de croire que votre société a participé à son insu à des activités illégales par le passé?

M. Jeff Silvester: Non.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Dominic Cummings, directeur de Vote Leave, aurait dit:

Il ne fait aucun doute que la campagne Vote Leave doit une grande partie de son succès au travail de AggregatIQ. Nous n'aurions pas pu réussir sans eux.

Combien d'argent l'organisation Vote Leave a-t-elle payé à AIQ?

M. Jeff Silvester: Nous avons facturé un montant pour toute la publicité, mais on nous a payés environ... Il faut que je réfléchisse. C'était...

M. Zackary Massingham: C'était environ 140 000 \$.

M. Jeff Silvester: Le montant total était d'environ 140 000 \$.

M. Nathaniel Erskine-Smith: J'ai ici une dépense de 2,7 millions de livres réclamée par Vote Leave.

M. Jeff Silvester: C'est pour l'ensemble de la publicité. Mis à part le montant dont nous avons parlé, la grande majorité de cette somme était destinée à la publicité, alors nous devions la verser directement à des entités comme Facebook et Google.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Lorsque j'ai demandé à savoir combien d'argent Vote Leave avait payé à AIQ, la réponse a été de 2,7 millions de livres, mais les profits étaient différents.

M. Jeff Silvester: Ce ne sont pas des profits, et c'est là que...

M. Nathaniel Erskine-Smith: Vous avez reçu 2,7 millions de livres, mais vous avez dirigé vers d'autres partis une bonne partie de cet argent destiné à la publicité.

M. Jeff Silvester: C'est exact.

M. Nathaniel Erskine-Smith: D'accord.

À qui faisiez-vous affaire à Vote Leave?

M. Jeff Silvester: À Vote Leave, c'était avec le directeur des opérations numériques.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Comment s'appelait-il?

M. Jeff Silvester: Henry de Zoete.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Où est-ce que AIQ a obtenu les données qu'elle a utilisées pour établir le profil des électeurs et les cibler dans le cadre de la campagne du Brexit?

M. Jeff Silvester: Nous n'avons pas de données à établir et à cibler, nous n'établissons pas de profils et nous ne ciblons pas les personnes.

M. Nathaniel Erskine-Smith: D'accord, vous vous contentiez de choisir certaines caractéristiques démographiques à partir des annonces Facebook, n'est-ce pas?

M. Jeff Silvester: En général, oui. Les responsables de la campagne nous ont renseignés sur les personnes qu'il s'agissait d'attirer et les tranches démographiques ciblées. Nous avons ensuite intégré ces informations dans les outils, comme Facebook et Google, pour montrer...

• (0855)

M. Nathaniel Erskine-Smith: Combien d'autres partis ont payé AIQ pour la campagne du Brexit? Vote Leave vous a payé — j'ai compris que c'est le cas —, mais aussi Change Britain, le DUP, Gove 2016, Veterans for Britain et BeLeave. Y en a-t-il d'autres?

M. Jeff Silvester: C'est faux.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Bon, alors corrigez-moi.

M. Jeff Silvester: Pendant le référendum, nous avons travaillé avec Vote Leave, BeLeave, Veterans for Britain et le DUP.

M. Nathaniel Erskine-Smith: D'accord.

Si j'ai bien compris, BeLeave vous a versé un montant de plus de 600 000 livres, toujours au titre des dépenses publicitaires.

M. Jeff Silvester: C'est exact.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Qu'en est-il des autres partis?

M. Jeff Silvester: Le paiement de Veterans for Britain était d'environ 100 000 livres, et celui du DUP, d'environ 32 000.

M. Nathaniel Erskine-Smith: D'accord.

Où avez-vous travaillé? Avez-vous travaillé au Royaume-Uni pendant le référendum?

M. Jeff Silvester: Nous y avons envoyé quelques personnes de temps à autre, mais le travail a été fait à Victoria, en Colombie-Britannique.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Bon.

Je crois comprendre que vous n'avez pas accepté de collaborer à l'enquête de la commissaire à l'information du Royaume-Uni sur l'utilisation des données pendant le référendum sur le Brexit. En est-il ainsi?

M. Jeff Silvester: Non, c'est faux.

Le 17 mai 2017, la commissaire à l'information du Royaume-Uni nous a envoyé une lettre. Nous avons répondu le 24 mai, puis nous n'avons plus eu de ses nouvelles jusqu'au 30 janvier 2018. Nous avons également répondu à cette nouvelle lettre.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Vous êtes donc prêts à collaborer.

M. Jeff Silvester: Nous collaborons depuis le début.

M. Nathaniel Erskine-Smith: D'accord.

Vous avez participé à diverses campagnes qui ont toutes eu recours à vos services à la suite de la campagne sur le Brexit. Qui a coordonné et dirigé les dépenses publicitaires de chacune?

M. Jeff Silvester: Voulez-vous dire de notre équipe ou de la leur?

M. Nathaniel Erskine-Smith: Nous savons à qui vous faisiez affaire pour la campagne de Vote Leave, puisque vous nous l'avez dit. Qui était votre contact à la campagne BeLeave?

M. Jeff Silvester: M. Grimes.

M. Nathaniel Erskine-Smith: D'accord. Qui a dirigé les dépenses publicitaires pour les plus de 600 000 livres versées par BeLeave?

M. Jeff Silvester: M. Grimes.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Quand a-t-il ordonné ces dépenses publicitaires?

M. Jeff Silvester: Les dépenses pour le programme BeLeave ont été engagées au cours des six ou sept derniers jours de la campagne.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Bien.

M. Jeff Silvester: Toutes les directives et tous les renseignements concernant les dépenses publicitaires provenaient de BeLeave.

M. Nathaniel Erskine-Smith: À votre avis, il n'y a pas eu de coordination entre les campagnes de BeLeave et de Vote Leave pour ce qui est de diriger les dépenses publicitaires de BeLeave?

M. Jeff Silvester: Nous n'avons vu aucun indice de coordination entre les deux.

M. Nathaniel Erskine-Smith: D'accord, vous pouvez peut-être expliquer quel était l'objet du Google Drive auquel vous, monsieur Massingham, aviez accès, et dont la propriétaire était Mme Woodcock, directrice générale de Vote Leave, alors qu'il s'agissait du Google Drive de BeLeave. Veuillez nous expliquer comment c'est possible sans qu'il y ait coordination.

M. Zackary Massingham: Je ne peux pas répondre à cette question. Je n'étais même pas au courant qu'il y avait un lecteur BeLeave au sein de celui de Vote Leave.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Vous n'aviez pas accès à ce lecteur?

M. Zackary Massingham: J'y avais peut-être accès, mais je n'étais pas au courant.

M. Jeff Silvester: Permettez-moi de préciser que nous avions accès au lecteur de Vote Leave.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Au service Google Drive de Vote Leave?

M. Jeff Silvester: Nous avions accès au lecteur Google Drive de Vote Leave, et c'était là que la campagne plaçait... Lorsqu'on envoie un courriel, il ne peut pas contenir trop d'images, trop de vos photos. On peut les placer dans quelque chose comme Dropbox, et c'est pour cela que ce lecteur a été utilisé, c'est-à-dire pour envoyer de grandes quantités d'images.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Soyons clairs. Vous obtenez 2,7 millions de livres au titre des dépenses publicitaires de la campagne Vote Leave, plus de 600 000 livres de la campagne BeLeave, vous avez accès à un lecteur Google Drive, qui appartient à la directrice générale de Vote Leave, mais c'est un Google Drive de BeLeave, et vous y avez accès, monsieur Massingham, mais vous n'avez aucune idée pourquoi, et vous ne vous en souvenez pas?

M. Zackary Massingham: Tout à fait. Nous n'avons pas collaboré à...

M. Jeff Silvester: Permettez-moi d'apporter quelques précisions...

M. Nathaniel Erskine-Smith: Faites, je vous en prie. Il y a de quoi devenir fou.

M. Jeff Silvester: Le lecteur en soi était un lecteur Vote Leave, et des images étaient sur ce lecteur. Nous avons accès à ce genre de choses, que nous pouvons utiliser pour la publicité. Sachez que nous n'avons pas accès au lecteur tout entier. En rétrospective, nous...

M. Nathaniel Erskine-Smith: M. Grimes vous a-t-il dit comment dépenser ces 600 000 livres?

M. Jeff Silvester: Les consignes de M. Grimes ont été données via le canal Slack de BeLeave, et c'est là qu'elles se trouvent.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Pouvez-vous fournir ces dossiers Slack au Comité?

M. Jeff Silvester: Je pense que nous les avons toujours, mais je peux vérifier, oui.

M. Nathaniel Erskine-Smith: D'accord, assurez-vous de les avoir, et veuillez fournir au Comité les consignes que M. Grimes vous a données sur les 600 000 livres destinées à couvrir les dépenses publicitaires.

Le président: Il vous reste 10 secondes.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Avez-vous eu des conversations avec M. Grimes après le référendum, ou avec quelqu'un de la campagne Vote Leave?

M. Jeff Silvester: Ça et là, s'ils reçoivent une demande du commissaire à l'information.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Des conversations au sujet de l'enquête de la Commission électorale?

M. Jeff Silvester: Oui, s'ils ont des questions au sujet de ce que nous avons fait en leur nom, ils nous les posent.

• (0900)

M. Nathaniel Erskine-Smith: Avez-vous communiqué avec M. Grimes et avec quiconque à Vote Leave au sujet de l'enquête de la Commission électorale?

M. Jeff Silvester: Seulement après, oui.

M. Nathaniel Erskine-Smith: J'aimerais connaître également toute correspondance que M. Grimes a pu avoir avec quiconque à Vote Leave au sujet de l'enquête de la Commission électorale. C'est entendu?

M. Jeff Silvester: Je ne sais pas si j'ai quelque chose, parce que les communications ont eu lieu par téléphone, mais je vais voir ce que je peux trouver.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Parfait. Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Erskine-Smith.

C'est maintenant au tour de M. Kent, pour sept minutes.

L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous deux d'être venus aujourd'hui.

Selon les propos de Christopher Wylie, AIQ n'existerait pas sans lui en raison de ses liens avec vous dans le contexte de travaux que vous avez faits par le passé pour le Parti libéral du Canada. Il avait suggéré la création de AIQ pour permettre aux gens de travailler pour Cambridge Analytica sans avoir à déménager au Royaume-Uni. Est-ce une description exacte de la relation?

M. Jeff Silvester: Non. C'est Zack et moi qui avons créé AggregateIQ. Comme Zack l'a dit dans son introduction, il avait enregistré le domaine dans le cadre de son travail personnel en 2011, et Zack et moi parlions depuis longtemps de l'idée de travailler ensemble. C'est bien M. Wylie qui nous a fait connaître SCL, mais nous n'avons jamais entendu parler de Cambridge Analytica à ce moment-là, ni longtemps après. Donc, non, ce n'est pas M. Wylie qui a créé AggregateIQ.

L'hon. Peter Kent: La semaine dernière, M. Vickery a témoigné devant le Comité et déclaré qu'il n'avait pas encore exactement compris les liens d'AIQ avec Cambridge Analytica et le groupe SCL, mais il a dit, et je cite : « Les murs qui séparent ces entités sont très poreux. » Encore une fois, êtes-vous d'accord avec cet énoncé?

M. Jeff Silvester: Non, pas du tout.

L'hon. Peter Kent: On en revient à la déclaration de M. Wylie. Il a dit qu'il avait contribué à mettre sur pied AIQ pour aider SCL, c'est-à-dire une entité canadienne pour les gens qui voulaient participer à des projets de SCL, mais qui ne voulaient pas déménager à Londres. Facebook a suspendu les activités d'AggregateIQ à cause de ses liens avec Cambridge Analytica et de la possibilité qu'il soit en possession de données que Cambridge Analytica aurait obtenues de façon irrégulière.

Compte tenu de vos réponses de ce matin, pensez-vous que Facebook a suspendu les activités d'AIQ à tort ou sans justification?

M. Jeff Silvester: Facebook est une entreprise indépendante, et je ne peux pas vous expliquer les raisons de ses décisions. Mais je sais que ses dirigeants font enquête, et nous avons communiqué avec eux pour leur offrir de collaborer dans toute la mesure du possible. J'ai hâte qu'ils terminent leur enquête et que nous puissions continuer d'être de bons clients de Facebook.

L'hon. Peter Kent: Lorsque M. Vickery est tombé sur le sous-domaine GitLab à AIQ, il a déclaré n'avoir utilisé aucune des connexions ou des systèmes d'accès qu'il pouvait avoir. Il dit qu'il n'y a aucune preuve que le code exposé ou des données privées aient été pris, mais il dit aussi qu'il n'y a aucune preuve que cela ne se soit pas produit.

Avez-vous vous-même des preuves dans un sens ou dans l'autre?

M. Jeff Silvester: On peut voir, en effet, que l'expert en sécurité a effectivement obtenu une copie de ces données, mais, lorsque nous l'avons appris, nous avons entamé une enquête approfondie et nous avons avisé le Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique. Cette enquête est en cours.

Nous sommes déterminés à vérifier chaque ligne et chaque document pour nous assurer qu'il n'y a pas eu d'accès de ce genre.

L'hon. Peter Kent: Pourquoi ce sous-domaine, ce grand dépôt de données, n'était-il pas protégé? Pourquoi est-il resté accessible?

M. Jeff Silvester: Je précise qu'il ne s'agit pas d'un dépôt de données, mais plutôt d'un dépôt de codes.

Le fait qu'il ait été exposé est évidemment problématique. Cela n'aurait pas dû se produire. Nous sommes encore en train de chercher à savoir ce qui s'est passé pour que l'accès soit possible. Comme je l'ai dit, nous allons collaborer avec le Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique.

L'hon. Peter Kent: Ce n'était pas délibéré?

M. Jeff Silvester: Oh non, pas du tout.

L'hon. Peter Kent: Ce que je veux dire, c'est qu'une personne sceptique, une personne soupçonneuse, pourrait dire que, même si votre entreprise n'a peut-être pas utilisé d'information de façon irrégulière ou ne l'a pas manipulée ou exploitée, en la laissant accessible et en laissant tous les codes d'accès et toutes les connexions disponibles, elle a permis que d'autres l'utilisent à mauvais escient en toute liberté.

• (0905)

M. Jeff Silvester: Pour ce qui est de l'accès, il s'agissait surtout de codes fictifs. Quelques-uns ne l'étaient pas, mais, dès que nous avons découvert la situation, nous avons sécurisé tous ces serveurs et changé tous les codes. D'après nos informations, il n'y a pas eu d'accès à quoi que ce soit d'autre qu'au dépôt de codes.

Comme je l'ai dit, nous allons procéder avec soin, en appliquant les pratiques exemplaires et en suivant les lignes directrices du Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée.

L'hon. Peter Kent: On sait bien que ceux qui travaillent dans le monde numérique ont un sens de l'humour particulier, mais l'une des pages de ce sous-domaine comporte un fichier appelé Éphémère avec un sous-titre disant « Parce que la vérité, ça n'existe pas ». Si j'ai bien compris, c'était en rapport avec les projets électoraux américains sur lesquels AggregateIQ travaillait. C'est bien cela?

M. Jeff Silvester: C'est le travail que nous faisons pour un client américain. Les noms et les commentaires sont simplement des choses que nos promoteurs écrivent de temps en temps.

L'hon. Peter Kent: Vous avez dit aujourd'hui que vous ne traitiez pas incorrectement les données recueillies par Facebook, mais avez-vous utilisé la plateforme Amazon Mechanical Turk pour manipuler des données qui avaient peut-être été traitées à partir de Facebook par l'entremise de ce site Amazon?

M. Jeff Silvester: Je ne dirais pas que nous manipulons les données, et je ne me souviens pas...

Non, nous n'avons jamais utilisé Mechanical Turk.

L'hon. Peter Kent: Vous n'avez donc jamais utilisé Mechanical Turk?

M. Jeff Silvester: Non.

L'hon. Peter Kent: Très bien.

Le président: Il vous reste une minute, monsieur Kent.

L'hon. Peter Kent: Merci beaucoup.

Je rappelle que M. Vickery a dit que, 11 minutes après qu'il a averti les autorités fédérales de l'existence de ce sous-domaine, le site a été fermé.

M. Jeff Silvester: C'est exact.

L'hon. Peter Kent: Cela a donc été immédiat.

Il a aussi déclaré dans son témoignage qu'il avait trouvé des preuves de cryptomonnaie sur votre site Web, et cela a aussi été supprimé. Pouvez-vous expliquer pourquoi?

M. Jeff Silvester: Le projet de cryptomonnaie est un projet que nous faisons pour un client. On nous avait demandé de faire une vente de jetons. Un jeton est quelque chose qui est attaché à la chaîne de blocs. C'est un sujet assez compliqué, mais, en bref, c'est un moyen de suivre les gens qui pourraient s'intéresser à leur projet.

À l'heure actuelle, ce projet n'est pas encore lancé, parce que le client vérifie avec son équipe juridique qu'il respecte toutes les lignes directrices de la commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique et de la commission fédérale des valeurs mobilières des États-Unis pour ce genre de ventes.

Le président: Merci, monsieur Kent.

Vous avez sept minutes, monsieur Angus.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Merci, monsieur le président, et merci, monsieur Silvester et monsieur Massingham.

J'aimerais savoir comment AggregateIQ a obtenu 5 millions de dollars en contrats sur le vote concernant le Brexit.

Monsieur Massingham, avez-vous obtenu ces contrats par l'entremise de SCL?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Charlie Angus: Je voudrais bien savoir, parce que, quand on cherche les noms des responsables des groupes commerciaux, électoraux et sociaux de SCL, on constate que vous êtes inscrit comme dirigeant de SCL Canada. Alors, est-ce que vous avez trahi SCL?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Charlie Angus: Non.

M. Zackary Massingham: Nous n'avons jamais fait partie de SCL.

M. Charlie Angus: Vous n'avez jamais fait partie de SCL.

Eh bien, vous comprenez bien que ce que vous dites ici, c'est comme témoigner devant un tribunal, monsieur Massingham. Vous ne pouvez pas dire n'importe quoi.

M. Zackary Massingham: Je comprends.

M. Charlie Angus: Très bien.

D'après l'entente avec SCL Group Trinidad sur le travail qu'ils vont faire, c'est AIQ qui va livrer au nom de SCL. D'après leur boniment électoral américain, je vois que les deux principaux membres de l'équipe sont Zack Massingham et Jeff Silvester, de SCL. À la direction de leur groupe électoral, je vois Zack Massingham, dirigeant de SCL Canada. Quatre places pour des ingénieurs en TI : AIQ embauche, AIQ embauche, AIQ embauche et AIQ embauche.

Vous ne faites donc pas partie de SCL Canada?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Charlie Angus: Vous n'êtes pas SCL Canada?

M. Zackary Massingham: Je ne suis pas SCL Canada.

M. Charlie Angus: Avez-vous une quelconque raison de payer pour SCL? Ne pensez-vous pas que cette crise internationale a nui considérablement à votre réputation? Pourquoi en payeriez-vous le prix?

• (0910)

M. Jeff Silvester: Si vous me permettez de répondre à cette question...

M. Charlie Angus: M. Massingham est inscrit comme dirigeant de SCL Canada. Ce n'est pas votre cas. J'essaie simplement de me faire une idée...

M. Zackary Massingham: Je ne fais pas partie de SCL.

M. Charlie Angus: Très bien.

Vous avez reçu 40 % de la campagne en faveur du Brexit. Vous avez travaillé avec Democratic Unionist Party, avec Veterans for Britain et avec BeLeave.

BeLeave était un groupe d'étudiants marginal qui avait une liste de moins de 1 000 adresses de courriel, et pourtant on leur a donné 625 000 livres. Ils font l'objet d'une enquête au Royaume-Uni parce qu'ils ont peut-être contourné la réglementation sur les limites du financement électoral.

Pensez-vous qu'ils devraient faire l'objet d'une enquête?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Jeff Silvester: L'enquête est menée par la Commission électorale. Elle nous a, bien entendu, contactés l'année dernière. C'était vers mars 2017. Nous avons répondu à toutes ses questions au sujet de nos liens avec BeLeave et avec la campagne en faveur du Brexit.

M. Charlie Angus: Très bien.

C'est très intéressant. BeLeave est ce groupe d'étudiants marginal qui engrange 625 000 livres. Eh bien, si j'étais un militant étudiant, ce serait beaucoup d'argent pour moi, et pourtant c'est avec ce groupe qu'ils communiquent, cette entreprise canadienne située au-dessus de la boutique d'un optométriste à Victoria, à qui ils donnent tout cet argent.

Or, le montant total a servi à payer de la publicité au cours des six derniers jours de la campagne. Voilà certainement une façon de contourner la réglementation sur les limites de financement électoral, vous ne croyez pas?

M. Jeff Silvester: Non, je ne crois pas.

M. Charlie Angus: Vous ne croyez pas.

Eh bien, c'est intéressant, parce que nous avons le témoignage de Christopher Wylie. Comme je l'ai dit, un témoignage est censé être vrai. Il a dit qu'il vous avait demandé si vous compartimentiez votre travail, parce que vous aviez toutes ces campagnes interconnectées, ce financement interconnecté et ces Google Drives interconnectés, et vous, monsieur Silvester, vous avez dit — et je cite — « Absolument pas. Ce n'était qu'un programme publicitaire commun ».

Ce serait illégal, n'est-ce pas?

M. Jeff Silvester: Désolé, je ne sais pas... Quand ai-je dit cela?

M. Charlie Angus: C'est ce qu'il a dit que vous aviez dit. Il a dit:

« Ils m'ont avoué — c'est une citation textuelle, et je la maintiens — je me souviens que Jeff Silvester m'a dit... »

que ce que vous faisiez

... était, et je cite, « totalement illégal ».

M. Jeff Silvester: J'ai bien eu une conversation avec M. Wylie en avril 2017, bien après le Brexit. M. Wylie et moi nous connaissons depuis 2005. Dans le cadre de cette conversation, nous avons certainement parlé de ce dont les médias parlaient, c'est-à-dire des liens entre BeLeave et la campagne en faveur du Brexit.

Je n'ai jamais pensé que ce qui se passait était illégal ou que ce que nous faisons était contraire aux règles.

M. Charlie Angus: D'accord, mais vous pouvez comprendre qu'il est bien étrange que des seuils de financement soient imposés et que tous les groupes, apparemment assez marginaux, qui ont reçu de l'argent vous l'aient acheminé à des fins publicitaires. Vous avez partagé le même Google Drive avec eux, et ils font l'objet d'une enquête pour avoir contourné la réglementation sur les seuils de financement électoral. On en revient toujours à AggregatIQ.

M. Wylie a également dit que lorsqu'il a eu avec vous la conversation où vous avez dit que tout cela était illégal, vous avez tous les deux trouvé toute cette histoire très amusante. Voilà un terme intéressant. Il a dit : « N'oubliez pas qu'il s'agit d'une entreprise qui

a fait le tour du monde et qui a saboté les institutions démocratiques dans toutes sortes de pays. » Il a dit qu'il « leur est parfaitement égal de savoir si leur travail est conforme à la réglementation ou non », parce qu'ils « aiment gagner ».

Je veux donc en revenir à SCL, parce que, selon le contrat du groupe SCL, vous en faites partie, et pourtant vous dites que non. Comment pourriez-vous être inscrit comme partenaire dans le travail réalisé à Trinité-et-Tobago par l'entremise de SCL si vous n'êtes pas lié à eux?

M. Jeff Silvester: Nous avons travaillé pour SCL, et nous ne l'avons pas caché. Nous avons réalisé quelques projets pour eux à partir de 2013 et jusqu'en 2016. Pour certains de ces projets, nous avons signé des contrats avec SCL pour faire le travail, mais nous n'en faisons pas partie. Nous sommes une...

M. Charlie Angus: Diriez-vous que ce travail était tout à fait légal? Parce que je vois quelque chose sur l'obtention de fichiers journaux de fournisseurs de services Internet. M. Wylie dit que vous parcourez le monde pour y faire du travail illégal et que c'est ce que vous avez fait avec le Brexit. Comment pouvez-vous nous assurer que le travail effectué à Trinité était légal?

M. Jeff Silvester: Le travail que nous avons fait à Trinité était de deux ordres. Il s'agissait d'abord de créer un outil de gestion des relations avec la clientèle politique pour le client de SCL là-bas, puis de fournir à SCL de l'information sur les sites Web populaires à Trinité-et-Tobago.

● (0915)

M. Charlie Angus: Mais ce n'est pas ce qui est écrit ici. On y dit que ce que vous faisiez était de recueillir des données pour eux, dont des fichiers journaux des fournisseurs de services Internet. C'est un travail très précis et, à mon avis, il y avait certainement lieu de se demander si c'est légal ou non. Vous avez fait ce travail sous contrat avec SCL.

M. Jeff Silvester: Oui, l'information que nous avons fournie à SCL était simple, disponible sur le marché, dans des sites Web de Trinité-et-Tobago populaires auprès des gens là-bas.

M. Charlie Angus: Donc, M. Nix n'a pas participé avec vous à la campagne sur le Brexit. Encore une fois, je trouve cela bizarre, et je n'ai rien contre votre entreprise, mais vous êtes installés au-dessus de la boutique de cet optométriste à Victoria. Personne n'a jamais entendu parler de vous. Le seul moyen de vous rejoindre par un site Web passe par un lien avec SCL Canada que vous dites ne pas avoir. Pourtant, vous avez obtenu 40 % des contrats du Brexit. Et vous aviez tous ces groupes de façade. L'argent vous a été acheminé. Je suis tout simplement étonné que vous ayez ces liens.

Comment tout cela est-il arrivé?

M. Jeff Silvester: En ce qui concerne votre premier point au sujet de notre site Web, nous avions un site avant même d'être constitués en société, et je le sais parce que c'est moi qui l'ai fait.

Pour ce qui est de la façon dont nous avons obtenu le travail du Brexit, nous avons soumis une proposition pour la campagne en faveur du Brexit à la fin de mars ou au début d'avril 2016. En quelques semaines, ils ont retenu notre proposition, et nous avons commencé à travailler pour eux lorsque la campagne a été reconnue comme telle.

M. Charlie Angus: Et ensuite BeLeave...

M. Jeff Silvester: BeLeave est arrivé à la fin de la campagne. Ils ont communiqué avec nous, et nous avons fait le travail pour eux.

M. Charlie Angus: Merci.

Le président: Merci, monsieur Angus.

C'est maintenant au tour de M Baylis. Vous avez sept minutes.

M. Frank Baylis (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci d'être parmi nous.

Tout d'abord, j'ai noté par écrit, pour me faire une idée de votre entreprise, que vous avez dit travailler pour différentes campagnes et faire de la publicité en ligne, créer des sites Web, faire du marketing numérique et ce genre de choses.

M. Jeff Silvester: C'est exact.

M. Frank Baylis: Vous faites des annonces Facebook pour les clients.

M. Jeff Silvester: C'est exact.

M. Frank Baylis: Vous avez des logiciels pour faire du porte-à-porte, pour faire des appels téléphoniques, pour envoyer des courriels, pour les tâches générales associées à des campagnes.

M. Jeff Silvester: C'est exact.

M. Frank Baylis: Avez-vous des compétences particulières ou un accès à une base de données qui vous démarqueraient? Je suppose que vous avez beaucoup de concurrents, même ici au Canada, sans parler des États-Unis, de l'Europe et ainsi de suite. Je ne me trompe pas?

M. Jeff Silvester: Je ne saurais dire. Pour ce qui est du nombre de concurrents, ce n'est pas un énorme créneau dans notre domaine de travail.

Pour ce qui est des grandes bases de données, nous n'en avons pas. Nous ne conservons pas de données.

M. Frank Baylis: Vous n'avez pas de base de données qui intéresserait quelqu'un qui vous dirait qu'il a besoin de faire appel à AIQ.

M. Jeff Silvester: Non, l'information que nous obtenons provient des clients pour la prestation de services destinés précisément à ces clients.

M. Frank Baylis: Très bien.

Qui sont vos concurrents au Canada? Votre entreprise existe, dites-vous, depuis sept ans... et vous l'avez constituée en société il y a cinq ans. Vous devez connaître vos concurrents canadiens.

M. Jeff Silvester: Nous ne faisons pas beaucoup de travail au Canada.

M. Frank Baylis: Je n'ai pas dit cela. J'ai demandé qui sont vos concurrents, parce que je suppose que vous soumissionnez aussi pour des contrats canadiens.

M. Jeff Silvester: Je ne dirais pas soumissionner. Ce n'est pas comme un appel d'offres public. De temps à autre, quelqu'un nous fait savoir que telle personne cherche de la publicité numérique, et c'est alors que nous lui soumettons une proposition et que nous lui parlons.

M. Frank Baylis: Vous allez les voir, n'est-ce pas?

M. Jeff Silvester: Oui, nous allons les voir et leur parler.

M. Frank Baylis: Vous faites une proposition et vous espérez remporter le contrat contre quelqu'un d'autre, n'est-ce pas?

M. Jeff Silvester: Oui, en général.

M. Frank Baylis: Eh bien, il s'est passé la même chose au Royaume-Uni. Vous avez dit avoir fait une proposition. Je présume que d'autres personnes en ont fait aussi.

M. Jeff Silvester: À notre connaissance, oui.

M. Frank Baylis: Très bien.

Voici donc ma question. Vous avez travaillé pour quatre groupes favorables au Brexit: Vote Leave, le DUP, Veterans for Britain et BeLeave. Avez-vous travaillé pour l'une ou l'autre des campagnes du programme Remain?

M. Jeff Silvester: Non.

M. Frank Baylis: D'accord. Vous avez donc travaillé pour quatre des campagnes en faveur du Brexit. Qu'est-ce qui a attiré les quatre vers vous? Aviez-vous un site Web formidable? Qu'est-ce qui les a amenés chez vous?

M. Jeff Silvester: Je ne peux pas parler pour eux. Je sais seulement que, en ce qui concerne BeLeave, ce sont eux qui nous ont contactés. J'essaie de me rappeler pour les autres. Nous avons peut-être communiqué avec les organisations et suggéré qu'elles travaillent avec nous, et puis nous avons eu une conversation.

M. Frank Baylis: Personne ne leur a suggéré de travailler avec vous.

M. Jeff Silvester: Non, c'est nous qui le leur avons suggéré.

M. Frank Baylis: Vous avez appelé BeLeave et vous avez dit: « Dites, vous devriez peut-être travailler avec nous. »

M. Jeff Silvester: Non, c'est BeLeave qui a communiqué avec nous. Ils nous ont trouvés.

M. Frank Baylis: Ils vous ont appelés, et pour...

M. Jeff Silvester: Ils ont communiqué par courriel.

M. Frank Baylis: D'accord, d'accord. Et Veterans for Britain, comment ont-ils communiqué avec vous?

M. Jeff Silvester: En ce qui concerne Veterans for Britain, je crois que c'est nous qui avons essayé de communiquer avec eux, et cela fait longtemps, mais ils nous ont contactés par courriel.

M. Frank Baylis: Le Democratic Unionist Party?

M. Jeff Silvester: Je ne me souviens plus très bien... Cela s'est par l'intermédiaire de quelqu'un à qui nous avions parlé.

M. Frank Baylis: Et personne ne vous a présentés à Remain? C'est une organisation qui semble assez solide sur le marché britannique. Personne n'a dit : « Hé, ces gars-là sont vraiment bons ? »

M. Jeff Silvester: Non.

M. Frank Baylis: Très bien.

M. Frank Baylis: Vous n'avez pas de compétences particulières, à moins que quelque chose m'ait échappé, et pourtant quatre de ces groupes sont venus vous voir.

M. Wylie a-t-il participé à l'un ou l'autre de ces projets?

● (0920)

M. Jeff Silvester: Non, je l'ai dit tout à l'heure.

M. Frank Baylis: Il ne vous a pas mis en contact avec personne.

M. Jeff Silvester: Non.

M. Frank Baylis: Et vous n'avez pas demandé à BeLeave : « Au fait, comment avez-vous entendu parler de nous? » Avez-vous posé cette question, ne serait-ce que par curiosité?

M. Jeff Silvester: Non.

M. Frank Baylis: D'accord, vous n'avez donc pas posé cette question.

Maintenant, au sujet des montants transférés par BeLeave, 635 000 livres. Le montant total vous a été acheminé, même si ce n'est pas votre profit. C'était pour acheter de la publicité, n'est-ce pas?

M. Jeff Silvester: Oui.

M. Frank Baylis: D'accord.

Et, à votre connaissance, il n'y a pas eu de coordination entre la DUP, BeLeave, Vote Leave et Veterans? Il n'y a pas eu de coordination entre ces groupes.

M. Jeff Silvester: Nous n'étions au courant d'aucune coordination entre ces groupes.

M. Frank Baylis: Qu'avez-vous fait exactement de différent pour BeLeave que vous n'avez pas fait pour Veterans for Britain? Qu'avez-vous fait différemment pour eux?

M. Jeff Silvester: Je ne pense pas que nous ayons fait les choses différemment pour aucun d'entre eux.

M. Frank Baylis: D'accord, alors ils vous ont appelés, et il n'y a pas eu de coordination. Vous n'avez rien fait différemment, et ils ont dit : « Nous aimerions que vous fassiez A, B, C » et, devinez quoi, ces gens vous ont appelés pour vous dire : « Nous aimerions que vous fassiez A, B, C », exactement la même chose.

M. Jeff Silvester: Est-ce que vous parlez de la façon dont les annonces ont été placées ou du type de travail que nous faisons?

M. Frank Baylis: Le type de travail que vous faisiez et le type de travail que vous faisiez différemment.

M. Jeff Silvester: En ce qui concerne Vote Leave...

M. Frank Baylis: Je ne parle pas de Vote Leave, j'ai posé une question au sujet de BeLeave.

M. Jeff Silvester: Oh, seulement les trois autres?

M. Frank Baylis: BeLeave, oui.

M. Jeff Silvester: Donc, en ce qui concerne BeLeave, Veterans for Britain et le DUP, nous faisons de la publicité en ligne pour eux.

M. Frank Baylis: Avez-vous fait de la publicité en ligne pour Vote Leave?

M. Jeff Silvester: Pour Vote Leave, oui.

M. Frank Baylis: D'accord, dans ce cas-ci, vous avez fait de la publicité en ligne pour A, B, C, D, les quatre. Vous faisiez donc la même chose.

M. Jeff Silvester: Oui, eh bien, c'est ce que nous faisons.

M. Frank Baylis: Non, vous faites toutes sortes de choses. Vous avez dit que vous faites du porte-à-porte...

M. Jeff Silvester: Non, pas du porte-à-porte. Nous créons...

M. Frank Baylis: Vous créez le logiciel, mais vous ne le vendez pas pour faire du porte-à-porte.

M. Jeff Silvester: Non, nous avons aussi fait un peu de...

M. Frank Baylis: Mais vous n'avez vendu de logiciel de porte-à-porte à aucun d'entre eux.

M. Jeff Silvester: Non.

M. Frank Baylis: Très bien. Leur en avez-vous vendu... pour créer un nouveau site Web?

M. Jeff Silvester: Nous avons fait du travail sur le site Web dans le cadre de la publicité en ligne pour BeLeave et pour Veterans for Britain.

M. Frank Baylis: Vous avez donc fait la même chose pour Veterans for Britain et pour BeLeave.

M. Jeff Silvester: Eh bien, je ne dirais pas que c'est la même chose. Ce sont des sites Web, mais ce ne sont pas les mêmes.

M. Frank Baylis: Oui, ils avaient des noms différents, mais c'est le même travail de base.

M. Jeff Silvester: Ce genre de travail est assez normalisé.

M. Frank Baylis: C'est ce que je pensais. Qu'avez-vous donc fait de différent, puisqu'il n'y a pas eu de coordination, à ce que vous dites. Vous dites aussi que vous n'avez pas de compétences particulières. Vous n'avez donc pas dit : « Écoutez, Frank, nous vous offrons quelque chose que personne d'autre au monde ne peut vous offrir » ou « Nous avons une incroyable base de données que personne d'autre au monde n'a. »

Il n'y a pas eu de coordination. On communique avec vous, et vous ne savez pas pourquoi BeLeave vous a appelés. Ils vous ont appelés de but en blanc, comme ça. J'imagine que cela peut arriver. Et ils vous ont demandé de faire exactement la même chose pour le montant d'argent exact qu'ils venaient de transférer.

Qu'avez-vous fait de différent pour que je puisse croire qu'ils aient dit au moins : « Vous savez, vous avez fait quelque chose de formidable. » Nous ne le savons pas. En théorie, ils ne le savent même pas, n'est-ce pas? Comment sauraient-ils, à moins qu'ils n'aient coordonné leurs activités et que vous n'avez travaillé pour Vote Leave?

M. Jeff Silvester: Je crois que, à ce moment-là, Vote Leave avait présenté un rapport financier à la commission électorale, qui avait été rendu public, et on en a parlé un peu dans les médias...

M. Frank Baylis: Vous pensez donc que BeLeave a lu ce rapport et s'est dit : « Regardez ça, on dirait bien que Vote Leave a trouvé une excellente entreprise. » Ils ont consulté votre site Web et ils vous ont appelés. C'est bien cela?

M. Jeff Silvester: Je ne sais pas.

M. Frank Baylis: Vous ne le savez pas.

M. Jeff Silvester: Mais, pour répondre à votre question sur ce qui était différent...

M. Frank Baylis: Attendez, vous ne vous êtes pas donné la peine de leur poser la question. Vous recueillez des données. Je suppose que vous cherchez des clients. Vous ne vous êtes pas donné la peine de leur poser la question. Je parle de cette case de questionnaire où vous demandez si vous avez été recommandé par un ami, si vous avez vu notre site Web ou si vous avez reçu un coupon. Vous n'avez pas posé cette question.

M. Jeff Silvester: Non, ils nous ont envoyé un courriel pour nous demander si nous pouvions les aider. Mais, pour répondre à votre question...

M. Frank Baylis: Mais vous ne leur avez pas demandé : « Qui vous a parlé de nous? »

M. Jeff Silvester: Désolé, nous ne leur avons pas demandé quoi?

M. Frank Baylis: Vous n'avez pas demandé à BeLeave : « Comment m'avez-vous trouvé? Comment avez-vous entendu parler de moi? »

M. Jeff Silvester: Eh bien, ils nous ont envoyé un courriel. Nous savons comment ils sont entrés en contact avec nous.

M. Frank Baylis: Ils vous ont envoyé un courriel, mais comment ont-ils trouvé votre nom? Ont-ils fait une recherche sur Google, et votre nom a été affiché en premier ou en deuxième, ou quoi d'autre?

M. Jeff Silvester: C'était une campagne qui existait déjà, et nous savions donc qu'ils existaient, mais...

M. Frank Baylis: Vous saviez qu'ils existaient. Comment eux savaient-ils que vous existiez?

M. Jeff Silvester: Je ne sais pas. Je ne peux pas répondre à cette question.

M. Frank Baylis: Et vous n'avez pas posé la question?

M. Jeff Silvester: Non.

M. Frank Baylis: Et cela ne vous intéressait pas?

M. Jeff Silvester: Dans les campagnes...

M. Frank Baylis: Peu importe.

Et puis ils vous ont demandé de faire exactement la même chose.

Le président: Monsieur Baylis, votre temps est écoulé.

M. Frank Baylis: Merci.

Le président: Merci, monsieur Baylis.

Monsieur Gourde, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie également les deux témoins qui sont parmi nous.

Il est intéressant d'apprendre que vous offrez des services spécialisés pour des campagnes électorales. Par contre, j'ai de la difficulté à comprendre pourquoi vos clients font appel à vous pour accomplir du travail qu'un employé permanent d'un parti ou d'un organisme pourrait faire lui-même, à savoir placer de la publicité sur Facebook.

Quel service offrez-vous en plus, pour que ces gens décident d'avoir recours à votre compagnie? Il est relativement facile de trouver des gens qui peuvent placer de la publicité sur Facebook. J'imagine qu'il ne s'agit pas simplement de vous confier ce travail. Vous devez sûrement offrir un service supplémentaire, une valeur ajoutée, qui explique qu'on vous octroie des contrats. De quel service s'agit-il?

• (0925)

[Traduction]

M. Jeff Silvester: En ce qui concerne le travail que nous faisons pour les campagnes, nous nous spécialisons dans la publicité politique en ligne. C'est la même chose dans tous les autres secteurs. Si on comprend un peu le milieu, on peut rendre le processus un peu plus efficace, mais ce n'est pas vraiment différent de ce que nous faisons tous quand nous réparons une voiture. Nous avons aussi des manuels de propriétaire pour nos voitures, mais nous les apportons quand même aux mécaniciens, parce que ce sont eux les experts.

Nous aidons les responsables de campagnes à faire passer leurs messages. Nous en adaptions la taille, du point de vue de leurs dimensions et de la quantité de texte. Nous utilisons notre expérience de ce genre de mise en page qui fonctionne pour les mettre en ligne.

La valeur ajoutée que nous apportons, évidemment, c'est que nous pouvons le faire très rapidement et efficacement pour qu'ils puissent diffuser leur information. Les responsables de campagnes, surtout celles qui ne sont pas liées à un parti politique à long terme, n'ont pas tous cette expertise à l'interne. Les partis représentés ici ont des gens qui peuvent le faire pour eux, mais ce n'est pas le cas de tout le monde.

Ils ont besoin d'aide, et nous sommes heureux de leur fournir cette aide.

[Français]

M. Jacques Gourde: Il s'agit de services tout inclus. Autrement dit, vous placez de la publicité au début de la campagne, vous en assurez ensuite le suivi et vous tenez probablement compte de la réaction des gens, et ce, jusqu'au dernier jour de la campagne électorale, lorsque les gens vont voter.

Intervenez-vous en effet tout au long du processus, depuis le début jusqu'à la dernière journée de la campagne?

[Traduction]

M. Jeff Silvester: Selon les clients, nous pouvons fournir un outil de gestion des relations avec la clientèle politique, et ce n'est pas différent de ce que les conservateurs ont ici avec leur CIMS, ou ce qui est maintenant le système C-Vote; ou ce qu'utilise le NPD, NPD Vote ou Populus. Les libéraux utilisaient ManagElect. Maintenant, ils utilisent Liberalist, inspiré du NGP VAN américain.

Nous fournissons parfois un outil aux responsables de campagnes et, oui, nous les aidons à l'utiliser, en faisant de la publicité jusqu'au jour du scrutin.

[Français]

M. Jacques Gourde: Vous semblez bien au fait des systèmes informatiques utilisés par les partis politiques. Si vous avez eu accès à ces logiciels, est-ce parce que vous avez travaillé avec plusieurs de ces partis?

[Traduction]

M. Jeff Silvester: Comme vous le savez, je fais de la politique au Canada depuis un certain temps. J'ai déjà travaillé avec un député libéral, et j'ai certainement fait du bénévolat dans le cadre de ses campagnes. J'ai fait du bénévolat pour de nombreux partis, alors j'ai vu différents systèmes.

[Français]

M. Jacques Gourde: L'expertise que vous avez acquise avant de démarrer votre compagnie découle donc du travail que vous avez effectué lors de campagnes électorales fédérales ou provinciales. Vous êtes maintenant dans le secteur privé et vous utilisez ce que vous avez appris ici ou au sein des partis politiques. Vous êtes donc bien au fait des renseignements personnels que vous confiez vos clients.

À vrai dire, vous vous cachez derrière un paravent lorsque vous dites ne pas avoir de banques de données, puisque vous utilisez celles que vous fournissent vos clients, et certaines d'entre elles peuvent contenir des renseignements personnels de Canadiens qui ne devraient pas s'y trouver.

Que faites-vous lorsqu'on vous fournit des banques de données qui peuvent être nébuleuses?

[Traduction]

M. Jeff Silvester: Quand un client nous fournit de l'information, c'est en général pour deux raisons. Il peut s'agir de renseignements sur les électeurs inscrits dans leur région. C'est ce qu'on peut obtenir auprès d'Élections Canada quand on devient un candidat inscrit. Aux États-Unis, on l'obtient auprès du comté ou de l'État. C'est le principal moyen de savoir qui est inscrit.

Si nous fournissons un logiciel de gestion des relations avec la clientèle politique, nous les aidons à intégrer l'information à ce système pour qu'ils puissent savoir qui décide de voter pour eux ou non. Les clients peuvent aussi nous fournir, par exemple, une liste d'adresses électroniques qu'ils veulent, avec notre aide, charger dans un logiciel que nous avons créé pour eux, dans le logiciel de porte-à-porte ou dans un logiciel téléphonique. C'est comme cela que nous utilisons l'information.

Ils demandent aussi parfois à utiliser ces renseignements pour produire des rapports, auquel cas nous leur fournissons également ces services.

● (0930)

Le président: Merci, monsieur Gourde.

Monsieur Saini, vous avez cinq minutes.

M. Raj Saini (Kitchener-Centre, Lib.): Bonjour, messieurs. J'ai juste une petite question.

Vous avez dit que vous avez lancé l'entreprise ensemble. Je suppose que vous êtes tous les deux allés voir un avocat. Des statuts constitutifs ont été rédigés. Dans ces statuts constitutifs figurent vos deux noms.

M. Jeff Silvester: Oui. Nous sommes les deux seuls administrateurs de l'entreprise.

M. Raj Saini: Donc, dans les statuts de constitution de votre société, il n'y a que vos deux noms.

M. Jeff Silvester: C'est exact.

M. Raj Saini: Vous avez évidemment dû assumer des coûts de démarrage. Vous étiez en train de créer un bureau. Vous aviez besoin de tables, de chaises, d'ordinateurs, de crayons, de stylos, d'une machine à café.

Avec quel argent cela a-t-il été payé?

M. Jeff Silvester: Tout le travail que nous avons fait a servi à financer le développement de notre entreprise.

M. Raj Saini: Au moment de la constitution en société — je suppose que c'est à ce moment-là que vous avez lancé l'entreprise —, qui a financé le démarrage et la mise sur pied de l'entreprise?

M. Jeff Silvester: Eh bien, il n'y a pas eu besoin de beaucoup d'argent au départ, parce que nous faisons le travail à partir de chez nous. Zack travaillait chez lui, et je travaillais chez moi.

M. Raj Saini: Le financement provenait donc de vos revenus personnels.

M. Jeff Silvester: Oui.

M. Raj Saini: D'accord.

Je l'ai ici, et je vais citer M. Wylie, qui a témoigné devant le comité sur la culture numérique, les médias et le sport du Royaume-Uni. Il a déclaré que AggregateIQ a été constituée en entité juridique canadienne distincte afin que les Canadiens qui n'étaient pas disposés à déménager au Royaume-Uni puissent travailler sur les produits SCL.

Il a ensuite confirmé qu'il s'agissait essentiellement d'une société ou d'une franchise fictive, que vous étiez affectés au groupe SCL et que vous seriez connus sous le nom de SCL Canada.

Est-ce vrai ou non?

M. Jeff Silvester: Non, ce n'est pas vrai.

M. Raj Saini: Vous n'avez jamais eu de conversation avec M. Wylie, au cours de laquelle il vous a dit qu'il travaillait pour une

entité en Angleterre et vous a demandé si vous connaissiez quelqu'un qui pourrait faire le travail.

M. Jeff Silvester: M. Wylie et moi avons eu une conversation quand il a commencé à travailler pour SCL... mais, en fait, non, il m'a plutôt envoyé un courriel, où il m'a présenté son nouvel employeur, et j'ai lu la brochure. Mais, plus tard, quand il m'a présenté à son employeur, nous n'avons pas discuté de la possibilité de faire de nous une société fictive ou peu importe la description.

M. Raj Saini: D'après lui, puisque vous hésitez à vous installer en Angleterre pour y travailler — en raison, a-t-il dit, du fait que vous veniez tous deux de vous marier, que vous aviez de jeunes enfants et que vous avez acheté une maison —, il aurait été plus facile pour vous d'avoir une boutique à Victoria et de travailler à distance.

M. Jeff Silvester: Ce n'est pas une description exacte de ce qui s'est passé.

M. Raj Saini: D'accord, très bien.

Qu'est-ce que Ripon?

M. Jeff Silvester: Ripon est un projet de SCL. Dans le cadre de ce projet, on nous a demandé de créer un logiciel de gestion des relations avec la clientèle politique. Comme je l'ai dit, ce n'est pas différent de Liberalist, de C-Vote ou du logiciel Populus du NPD.

Ils voulaient que nous construisions ce système pour eux afin qu'ils puissent l'utiliser lors des élections américaines.

M. Raj Saini: Vous avez donc créé ce logiciel pour eux — un logiciel exclusif, je suppose.

M. Jeff Silvester: C'est exact.

M. Raj Saini: Qui en est le propriétaire?

M. Jeff Silvester: À la fin du contrat et après paiement, ils sont propriétaires du projet.

M. Raj Saini: Est-ce que c'est une habitude dans votre secteur d'activité? Vous développez un logiciel qui est exclusif. C'est le produit de vos efforts. Cela devient de la propriété intellectuelle.

Pourquoi quelqu'un d'autre le voudrait-il?

M. Jeff Silvester: Eh bien, ils nous ont payés pour le faire.

M. Raj Saini: Ils vous ont payé pour le faire, alors cela leur revient. Mais c'est à eux d'en décider.

Vous parlez de SCL.

M. Jeff Silvester: SCL, oui.

M. Raj Saini: Ils utilisent donc ce logiciel.

M. Jeff Silvester: Oui. Ils nous ont payés pour le faire, nous l'avons fait et nous le leur avons donné.

M. Raj Saini: Vous avez également travaillé dans des pays étrangers.

C'est exact?

M. Jeff Silvester: En effet.

M. Raj Saini: D'après ce que j'ai lu, vous avez travaillé au Nigeria, à Trinité et au Kenya.

C'est bien cela?

M. Jeff Silvester: Nous n'avons jamais fait de travail au Kenya.

M. Raj Saini: Donc, au Nigeria et à Trinité.

M. Jeff Silvester: Nous avons fait du travail au Nigeria, et nous avons fait du travail...

M. Raj Saini: Quel travail avez-vous fait au Nigeria, et pour qui l'avez-vous fait?

• (0935)

M. Jeff Silvester: C'était du travail pour SCL. Nous avons fait de la publicité en ligne.

M. Raj Saini: Pour quel parti politique?

M. Jeff Silvester: C'était un promoteur indépendant — une sorte de poste de dépense distinct — qui appuyait Goodluck Jonathan.

M. Raj Saini: Bonne chance Jonathan, d'accord.

Devant le comité du Royaume-Uni, M. Wylie a dit que la vidéo distribuée par l'AIQ au Nigeria, dont le seul but était d'intimider les électeurs, « comprenait du contenu où des gens étaient écartelés, égorgés et laissés dans un fossé, baignant dans leur sang. Ils étaient brûlés vifs. Il y avait des messages incroyablement anti-islamiques et menaçants, décrivant les musulmans comme des gens violents. »

Qui a fait cela?

M. Jeff Silvester: On nous a remis la vidéo, mais nous n'avons pas voulu la distribuer ou en faire la publicité ou quoi que ce soit du genre.

M. Raj Saini: Qui l'a distribuée?

M. Jeff Silvester: À notre connaissance, personne.

M. Raj Saini: Mais il a dit qu'elle avait été distribuée.

M. Jeff Silvester: Je ne sais pas pourquoi M. Wylie a dit cela. Il n'y a participé en rien. Il avait déjà quitté SCL à ce moment-là, alors je ne vois pas comment il pourrait le savoir.

M. Raj Saini: On vous a donc remis cette vidéo qui n'a jamais été utilisée.

M. Jeff Silvester: On nous a remis la vidéo, et, non, nous n'avons fait aucune publicité à ce sujet ou quoi que ce soit du genre. Et nous avons informé le client que nous n'étions pas disposés à le faire.

M. Raj Saini: Très bien.

Vous avez fait du travail à Trinité.

M. Jeff Silvester: C'est exact.

M. Raj Saini: Qui vous a offert ce travail?

M. Jeff Silvester: C'était notre premier engagement avec SCL.

M. Raj Saini: D'accord, donc SCL a obtenu le contrat de Trinité...

M. Jeff Silvester: C'est exact.

M. Raj Saini: ... puis la société SCL vous a engagés pour faire le travail.

M. Jeff Silvester: Elle nous a donné une partie du travail en sous-traitance.

M. Raj Saini: Quel type de travail avez-vous fait?

M. Jeff Silvester: Je crois avoir mentionné précédemment que nous avons créé un outil de gestion des relations avec les clients sur le plan politique pour un parti politique là-bas, et...

M. Raj Saini: Est-ce Ripon qui a été utilisé?

M. Jeff Silvester: Non, c'était un outil complètement différent.

M. Raj Saini: Ripon est une entité distincte? Vous concevez un logiciel exclusif pour chacun de vos clients?

M. Jeff Silvester: Nous offrons diverses formes de conceptions. Parfois, nous mettons au point nos propres logiciels, puis nous octroyons des licences aux clients en cours de route. D'autres fois, les clients veulent leur propre logiciel personnalisé. Dans le cas de Trinité-et-Tobago, on nous avait demandé un logiciel personnalisé.

M. Raj Saini: La raison pour laquelle j'ai posé cette question est...

Le président: Merci, monsieur Saini. Je sais que le temps file rapidement, mais...

M. Raj Saini: Oui, vraiment rapidement.

Le président: C'est le cas. Merci.

Monsieur Kent, vous avez cinq minutes.

L'hon. Peter Kent: Merci, monsieur le président.

UpGuard, la firme qui a effectué l'enquête sur la brèche de données et qui est associée à la recherche en cyberrisques de Chris Vickery, a indiqué que deux des familles de projets, appelées Saga et Monarch, « sont conçues pour recueillir et utiliser des données sur un certain nombre de plateformes ».

L'outil Saga semble plutôt inoffensif et comparable aux programmes utilisés par les partis politiques d'une manière peut-être moins sophistiquée. Il est destiné à automatiser la création, l'analyse et le ciblage des publicités de manière à ce qu'il soit facile pour un petit nombre de personnes de gérer un grand nombre de comptes publicitaires Facebook.

Selon l'équipe d'UpGuard — et je vais vous demander si c'est exact —, Saga a été utilisé spécifiquement pour interagir avec le système de publicités Facebook au moyen d'API et de méthodes de moissonnage et pour mesurer la réponse aux images et aux messages.

Toujours selon UpGuard, l'outil Monarch prend la relève de Saga là où celui-ci s'arrête. Aux dires de la firme, Saga est un outil capable de suivre ce qui se passe quand quelqu'un clique sur une publicité Facebook, alors que Monarch semble conçu pour suivre ce qui se passe par la suite, donnant ainsi à l'entité qui exerce le contrôle une image plus complète du comportement de ses cibles.

Est-ce ce qu'on appelle le « profilage psychographique », et est-ce essentiellement ce que font Saga et Monarch?

M. Jeff Silvester: Non. Une partie de votre description n'est pas tout à fait exacte, alors si je pouvais expliquer...

L'hon. Peter Kent: Je ne fais que citer ce qu'a rapporté l'équipe d'UpGuard.

M. Jeff Silvester: Le chercheur en sécurité, même s'il peut voir le code, n'est pas en mesure de voir comment nous le déployons ou le mettons en oeuvre. Il ne peut donc que faire des suppositions fondées sur ce qu'il voit. L'outil Saga se connecte au site des comptes publicitaires Facebook. C'est là que nous plaçons les publicités afin d'obtenir des chiffres sur leur rendement dans le temps pour nos clients. Quant à Monarch, il prend l'information que les gens entrent volontairement lorsqu'ils accèdent aux sites Web de nos clients. En fait, beaucoup de députés ici présents ont des sites Web qui demandent exactement les mêmes choses. Par exemple, vous pouvez demander sur votre site: « Veuillez vous inscrire à ma liste d'envoi. » Toutefois, vous voulez vous assurer que, lorsqu'une personne entre son adresse électronique, que celle-ci est bien inscrite sur une liste d'envoi. C'est ce que fait Monarch. Il s'assure, pour le client, que l'information se rend au bon endroit.

L'hon. Peter Kent: Ce qu'UpGuard semble laisser entendre, c'est que certaines des données qui auraient été fournies à AIQ à des fins de traitement et de production de rapports auraient peut-être été recueillies de façon inappropriée.

• (0940)

M. Jeff Silvester: Encore une fois...

L'hon. Peter Kent: Avez-vous un moyen de savoir si les données dont vous vous servez sont recueillies de façon appropriée ou non?

M. Jeff Silvester: Oui et non. Les renseignements que nous obtenons par l'entremise de Monarch ou de Saga — lorsque nous utilisons ces outils pour un client — sont des renseignements fournis par les gens qui visitent volontairement le site Web du client, comme lorsqu'ils s'inscrivent à une liste d'envoi, se proposent comme bénévoles, etc. Les renseignements provenant de Facebook sont des renseignements totalement anonymes sur le rendement d'une publicité donnée: si elle a été vue un nombre x de fois, combien de fois les gens ont cliqué sur elle.

Pour répondre à votre question sur le traitement des données, nous ne traitons pas vraiment les données pour nos clients. Nous prenons les renseignements qu'ils nous fournissent, par exemple, une liste d'électeurs, comme je l'ai mentionné, et nous les entrons dans un outil comme l'outil de gestion des relations avec les clients — ou de GRC — politique.

Nous ne sommes pas des « collecteurs de données », loin de là. Nous ne faisons certainement pas de profilage psychographique ni tout autre type de profilage. Nous ne sommes pas des psychologues, nous sommes des spécialistes de la technologie et nous plaçons des publicités.

L'hon. Peter Kent: Avez-vous ou AggregateIQ a-t-elle déjà utilisé une base de données comme The Database of Truth ou les programmes Saga ou Monarch pour influencer sur les résultats d'élections au Canada, que ce soit au niveau fédéral ou provincial?

M. Jeff Silvester: Nous avons eu des contrats au Canada, mais pas pour des partis fédéraux. Utilise-t-on les renseignements contenus dans les outils que nous avons créés et déployés pour un client afin d'influencer le résultat d'une élection? Je dirais que les bénévoles et les candidats qui utilisent ces outils essaient certainement d'influencer le résultat.

Lorsque vous faites du porte-à-porte, je suppose que vous le faites parce que vous voulez influencer la personne à qui vous parlez pour qu'elle vote peut-être pour vous. Ce n'est pas vraiment différent de ce que nous faisons. Les publicités que nous plaçons sont l'équivalent numérique d'une pancarte sur la pelouse d'une personne ou au coin d'une rue. Vous choisissez où vous voulez l'installer, vous

affichez votre message et les gens qui passent en voiture le voient. C'est la même chose pour Internet, ce n'est pas différent du porte-à-porte ni des appels téléphoniques.

Le président: Monsieur Kent, votre temps est écoulé.

L'hon. Peter Kent: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de Mme Fortier, pour cinq minutes.

[Français]

Mme Mona Fortier (Ottawa—Vanier, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Messieurs, je vous remercie d'être ici.

Ma prochaine question s'adresse à vous, monsieur Massingham. Vous êtes drôlement silencieux; j'aimerais vous entendre un peu plus.

Dans votre témoignage, vous avez dit vous conformer le mieux possible au cadre juridique et réglementaire. Dans votre site Web, vous dites clairement et sans doute possible que vous vous y conformez.

Ai-je raison de dire que vous avez reçu un avis légal et que vous avez peut-être enfreint certaines lois canadiennes ou étrangères concernant cette situation?

[Traduction]

M. Zackary Massingham: Non.

[Français]

Mme Mona Fortier: Avez-vous reçu un avis légal?

[Traduction]

M. Zackary Massingham: Non, je ne le sais pas. Je ne suis pas avocat.

[Français]

Mme Mona Fortier: Vous n'avez pas reçu d'avis légal concernant cette situation?

[Traduction]

M. Zackary Massingham: Oui, nous en avons reçu un. Jeff pourrait probablement vous en parler mieux que moi.

[Français]

Mme Mona Fortier: Monsieur Silvester, si vous avez plus d'information que votre directeur général sur cela, je vous écoute.

[Traduction]

M. Jeff Silvester: Comme chef des opérations, je suis responsable du respect des lois relatives à la protection de la vie privée et à l'information partout où nous travaillons. Si nous nous retrouvons dans une situation différente de celles auxquelles nous sommes habitués au Canada ou aux États-Unis, il arrive que nous demandions une opinion juridique. Lorsque nous travaillons avec les organismes de réglementation, nous consultons un avocat pour nous assurer de leur fournir tous les renseignements qu'ils ont demandés.

[Français]

Mme Mona Fortier: Pensez-vous avoir enfreint certaines lois canadiennes ou étrangères?

[Traduction]

M. Jeff Silvester: Non, je ne crois pas que nous ayons enfreint des lois canadiennes ou étrangères.

[Français]

Mme Mona Fortier: Merci.

Voici ma prochaine question. Y a-t-il eu des occasions où vous avez utilisé les données ou les bases de données que vous avez pour des organisations politiques, des tiers partis ou des organismes sans but lucratif dans le cadre d'élections municipales, provinciales ou fédérales au Canada?

[Traduction]

M. Jeff Silvester: Nous l'avons fait.

Si une organisation avec laquelle nous travaillons souhaite que nous l'aidions à organiser ses données dans un outil comme un outil de GRC politique, alors oui, bien sûr, elle nous fournit ses données pour que nous puissions faire ce travail. Puis, lorsque nous avons terminé le travail, nous supprimons ces données. L'organisation peut nous demander de lui remettre les données, puis de les supprimer ou de simplement les supprimer. Nous nous conformons à ce que le client préfère.

• (0945)

[Français]

Mme Mona Fortier: Donc, vous n'avez pas de cadre ou de mesures concrètes. Vous prenez avec le client la décision à propos de ce que vous faites de ces données par la suite, à savoir si vous les gardez ou si vous les effacez.

[Traduction]

M. Jeff Silvester: Non, nous supprimons toujours les données une fois que nous avons terminé notre travail avec un client.

[Français]

Mme Mona Fortier: D'accord.

Monsieur Silvester, dans votre témoignage, vous avez dit qu'il y avait des mesures en place pour protéger ces données pendant que vous les aviez entre les mains. Pouvez-vous me donner des exemples clairs de ces mesures au sein de votre entreprise?

[Traduction]

M. Jeff Silvester: Oui. Lorsque nous utilisons des renseignements fournis par un client, nous nous assurons de suivre les pratiques courantes de l'industrie en ce qui concerne les certificats de sécurité, le chiffrement et toutes les technologies que les entreprises utilisent pour protéger leurs renseignements. Nous veillons à ce que ces mesures répondent à toutes les normes d'ici et, bien sûr, aux normes de l'endroit où le client exerce ses activités.

[Français]

Mme Mona Fortier: Dans les différents projets que vous avez faits à l'aide de ces données, y a-t-il déjà eu une atteinte à la confidentialité de ces données ou des données qui ont été à risque?

[Traduction]

M. Jeff Silvester: Comme je l'ai mentionné au début, un incident nous a été signalé le 25 mars, et nous avons agi immédiatement pour protéger les renseignements qui se trouvaient sur ces serveurs et, de fait, sur tous nos serveurs. Lorsque nous avons découvert que certains renseignements personnels avaient été laissés par inadvertance, nous avons communiqué avec le Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique pour l'en informer.

Ces renseignements n'auraient pas dû se trouver là. Comme je l'ai mentionné, cela s'est produit lorsque quelqu'un, en effectuant une sauvegarde de code, a aussi sauvegardé accidentellement des

données qui accompagnaient ce code. Donc, lorsque nous avons supprimé les données sur le serveur du client, elles n'ont malheureusement pas été supprimées du dépôt de codes.

[Français]

Mme Mona Fortier: À la suite de cette malencontreuse situation, devez-vous adopter de nouvelles mesures ou croyez-vous avoir tout ce qu'il faut pour vraiment protéger ces données dans de futures activités?

[Traduction]

M. Jeff Silvester: Oui. Nous avons déjà pris des mesures pour protéger les renseignements contenus dans ce dépôt de codes. Nous avons également mis en place de nouvelles mesures pour vérifier plus fréquemment tous nos serveurs.

J'imagine qu'il y aura d'autres recommandations à mesure que notre enquête progressera, et nous pourrions aussi recevoir des recommandations des commissaires à la protection de la vie privée fédéraux ou provinciaux, que nous accueillerons favorablement et que nous suivrons.

[Français]

Mme Mona Fortier: J'ai terminé. Merci.

[Traduction]

Le président: Merci.

Le prochain intervenant est M. Angus. Vous avez trois minutes.

M. Charlie Angus: Merci, monsieur le président.

Monsieur Massingham, je suis très intéressé par le travail de SCL, Cambridge et AIQ au Nigéria. Parlons de la vidéo du meurtre. Cette vidéo a été diffusée avec des images horribles de personnes brûlées vivantes. Le message était très clairement d'inciter la haine contre les musulmans au Nigéria. Qui vous a remis cette vidéo?

M. Zackary Massingham: Je ne me souviens pas qui est la personne de SCL qui nous a remis cette vidéo.

M. Charlie Angus: Est-ce que c'est quelqu'un de SCL qui vous l'a remise?

M. Zackary Massingham: Oui, elle a été fournie par SCL.

M. Charlie Angus: D'accord. Vous travailliez donc pour SCL dans le cadre de cette campagne.

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Charlie Angus: D'accord. Cambridge Analytica dit qu'elle vous a donné cette vidéo, donc Cambridge travaillait avec vous et SCL au Nigéria.

M. Zackary Massingham: Nous avons travaillé avec SCL sur ce projet.

M. Charlie Angus: On dit, et c'est tout à votre honneur, que vous avez été très secoué par cette vidéo. Vous l'avez appelée la vidéo du meurtre. Mais vous releviez de SCL, et SCL est impliquée dans ce qu'on appelle des opérations psychologiques internationales.

Christopher Wylie explique pourquoi SCL s'intéresse tant à ces campagnes internationales. Il dit qu'on ne fait pas beaucoup d'argent avec les contrats d'ordre politique, surtout dans un petit pays insulaire comme Trinité-et-Tobago. Une partie du modèle d'affaires consiste à prendre un gouvernement et à gagner une élection. On est payé pour cela, mais on ne fait pas énormément d'argent. Là où ça devient payant, c'est lorsqu'on va ensuite voir les membres du gouvernement pour conclure des ententes.

Encore une fois, nous avons les membres du trio — Cambridge, SCL et AIQ — travaillant main dans la main au Nigéria. Comment vous coordonnez-vous avec les deux autres? Je pose la question à M. Massingham, comme président.

M. Zackary Massingham: Nous n'étions pas coordonnés. Nous...

M. Charlie Angus: On vous a remis la vidéo. Cambridge a dit vous avoir remis la vidéo. Vous avez déclaré que c'était SCL. Les trois entreprises sont concernées. On ne vous a pas seulement donné une vidéo qui vous a complètement secoué et dit...

• (0950)

M. Zackary Massingham: Excusez-moi, mais à ce moment-là, nous n'étions même pas au courant que Cambridge Analytica existait.

M. Jeff Silvester: Ce n'est pas tout à fait exact.

M. Charlie Angus: Désolé, je veux vous entendre à ce sujet, monsieur Massingham. Vous ne saviez pas que Cambridge Analytica existait, alors que Cambridge Analytica a déclaré vous avoir remis la vidéo? J'aimerais que vous nous en disiez davantage là-dessus. Vous ne saviez pas que Cambridge Analytica existait.

M. Jeff Silvester: Nous avons travaillé avec SCL sur cette campagne.

M. Charlie Angus: Christopher Wylie a déclaré que, lorsqu'on regarde comment fonctionne Cambridge Analytica ou SCL, on voit que « ces sociétés se fichent de la légalité ou non de ce qu'elles font, tant que le travail est mené à bien ». Il a dit qu'AIQ « a hérité d'une grande partie de la culture de mépris total de la loi de ces entreprises ».

Vous avez travaillé au Nigéria, où Cambridge Analytica dit vous avoir remis cette vidéo du meurtre. Vous avez déclaré ne pas être au courant de l'existence de Cambridge Analytica. Est-ce exact, monsieur Massingham?

M. Zackary Massingham: Je me suis peut-être mal exprimé. Nous avons travaillé pour SCL pendant cette élection.

M. Charlie Angus: Quelle était votre relation? Saviez-vous que Cambridge Analytica était au Nigéria pour tenter de miner cette élection?

M. Zackary Massingham: Je ne le savais pas.

M. Charlie Angus: Vous ne le saviez pas.

Le président: Merci, monsieur Angus.

M. Charlie Angus: Merci.

Le président: J'ai une question. Je pense que beaucoup d'entre nous s'inquiètent de l'influence des tiers. Nous avons certaines lois sur les limites de dépenses liées aux campagnes, et vous avez été accusés. Voici une citation de M. Wylie:

AggregateIQ a simplement été utilisée comme véhicule intermédiaire de blanchiment d'argent.

AggregateIQ était-il un véhicule intermédiaire de blanchiment d'argent pour la campagne pro-Brexit, comme l'a déclaré M. Wylie?

M. Jeff Silvester: Non.

Le président: Monsieur Massingham.

M. Zackary Massingham: Non.

Le président: Merci.

Pour le prochain tour, nous allons commencer par Mme Vandenberg, pour sept minutes.

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup.

J'aimerais revenir à la relation entre vous, Cambridge Analytica et SCL. Vous dites être une entreprise distincte, mais vous avez travaillé avec ces sociétés. Était-ce un contrat de sous-traitance? Quelle était la nature du contrat qui vous liait?

M. Jeff Silvester: Comme je l'ai mentionné, nous avons commencé à travailler avec SCL en 2013, et c'était pour un projet à Trinité-et-Tobago. En 2014, SCL nous a demandé de faire un outil de GRC politique spécial pour les États-Unis, dont nous avons déjà parlé. Nous avons fait de la publicité en ligne pour eux également.

Nous avons travaillé avec SCL jusqu'en 2016. Mais depuis, nous n'avons pas travaillé ni communiqué avec cette société.

Mme Anita Vandenberg: C'était donc très clair. Vous faisiez de la sous-traitance. Est-ce que SCL vous envoie des clients? De toute évidence, vous avez des relations personnelles avec certaines des personnes clés là-bas.

M. Jeff Silvester: J'avais un lien personnel avec M. Wylie avant son embauche par SCL, mais il a quitté l'entreprise en 2014. Nous avons continué à travailler pour SCL jusqu'en 2016.

Généralement, si SCL avait un client qui voulait des services pour lesquels SCL a besoin d'aide pour la conception d'un logiciel ou pour la publicité en ligne, elle nous demanderait si nous voulons l'aider à cet égard.

Mme Anita Vandenberg: Avez-vous reçu des ensembles de données de Cambridge Analytica? Vous avez mentionné que vous aviez accès à Google Drive, mais avez-vous reçu des données de cette société ou de SCL?

M. Jeff Silvester: Nous avons travaillé directement avec SCL.

Au cours d'une élection, comme pour n'importe quel candidat ordinaire, s'il y a un outil de GRC politique pour lequel nous offrons un soutien, on pourrait nous fournir la liste des électeurs inscrits pour cette campagne particulière. Nous transférerions ensuite ces données dans l'outil de GRC politique.

Mme Anita Vandenberg: Lors de son témoignage, M. Vickery a parlé de certaines empreintes digitales électroniques, du numéro d'identification d'un document ou de l'inscription d'une personne comme cliente, et il a laissé entendre que les liens donnaient l'impression qu'il s'agissait de la même entreprise, le même ensemble de données plutôt que deux ensembles de données distincts.

M. Jeff Silvester: Je ne sais pas à quoi faisait allusion le chercheur, mais je peux dire que les seuls renseignements que nous avons reçus de SCL pour la prestation de services pour SCL étaient destinés expressément aux campagnes pour lesquelles nous offrons notre aide.

Mme Anita Vandenberg: Vous avez mentionné que vous n'avez pas de dépôt de données, mais vous...

M. Jeff Silvester: Nous avons des bases de données que nous utilisons, mais nous ne conservons pas de renseignements personnels d'une campagne à l'autre. Lorsqu'une campagne est terminée ou qu'un client cesse de travailler avec nous, nous supprimons tous ces renseignements.

Nous fournissons à un client l'outil, ou la plateforme, comme un outil de GRC politique, et pendant cette période, des renseignements personnels y sont conservés. Une fois la campagne terminée et les travaux sous contrat effectués, nous supprimons ces renseignements.

Mme Anita Vandenberg: Et vous n'avez jamais transféré ces renseignements à une source externe avant de les supprimer?

• (0955)

M. Jeff Silvester: Non, nous ne transmettons ces renseignements à personne, sauf aux gens qui nous les ont fournis.

Mme Anita Vandenberg: En plus des données réelles, de toute évidence, bon nombre de profils Facebook sont utilisés pour créer ces profils comportementaux psychosociaux. Selon les médias, Cambridge Analytica possédait 30 millions de ces profils psychographiques. Avez-vous déjà eu accès à ces profils?

M. Jeff Silvester: C'est avec SCL que nous avons signé un contrat. SCL nous a fourni les renseignements sur les électeurs lors des élections aux États-Unis. Parmi ces renseignements, il y avait des notes ou des classements. L'une de ces notes concernait la participation aux élections. Une telle information peut être utilisée lorsqu'on fait du porte-à-porte pour savoir quelles personnes on doit aller rencontrer en premier ou en dernier, en fonction du nombre de fois où ces personnes ont voté. Aux États-Unis, bien sûr, la participation des électeurs est une information d'ordre public. Mais il y avait aussi cinq notes ou classements qui portaient sur la personnalité.

Mme Anita Vandenberg: Auriez-vous utilisé ces notes pour d'autres clients afin de déterminer quelles personnes cibler avec quelles publicités sur Facebook?

M. Jeff Silvester: Non, pas du tout.

Mme Anita Vandenberg: Est-il possible qu'une partie de ces renseignements ait été utilisée par d'autres, par l'entremise de votre entreprise?

M. Jeff Silvester: Non.

Mme Anita Vandenberg: D'accord, vous dites que vous faites du ciblage publicitaire seulement quand le client vous dit qu'il veut avoir quelqu'un dans une région donnée et que vous n'utilisez jamais ces profils psychosociaux pour déterminer à qui s'adresseront les publicités ciblées.

M. Jeff Silvester: Non, les outils dont nous disposons par le biais de Facebook ou Google nous fournissent déjà toute l'information dont nous avons besoin pour cibler un public. Avec Facebook, en particulier, nous pouvons cibler des gens en fonction de leur lieu géographique, jusqu'au niveau de leur code postal. Nous pouvons faire du ciblage publicitaire en fonction de caractéristiques démographiques générales, comme le sexe ou le groupe d'âge et aussi en fonction des domaines d'intérêt. C'est vraiment tout ce dont nous avons besoin pour bâtir une campagne publicitaire et ces données nous sont fournies par le client.

Mme Anita Vandenberg: Avez-vous gardés ces résultats dans vos bases de données?

M. Jeff Silvester: Non.

Mme Anita Vandenberg: Vous n'avez pas conservé ni les données, ni les résultats, ni aucun de ces profils?

M. Jeff Silvester: Non. Nous ne sommes pas une entreprise de données, nous n'avons donc aucun intérêt à le faire.

Mme Anita Vandenberg: Vous n'avez pas communiqué ni transféré ces données à qui que ce soit?

M. Jeff Silvester: Non.

Mme Anita Vandenberg: Lorsque vous travaillez, vous êtes au Canada, mais la majeure partie de votre travail se fait en dehors du Canada.

M. Jeff Silvester: C'est exact.

Mme Anita Vandenberg: Quelles lois s'appliquent à vous? Les lois canadiennes ou celle du pays dans lequel vous travaillez?

M. Jeff Silvester: Lorsque nous travaillons avec un client, nous nous conformons aux lois canadiennes et à celles qui s'appliquent dans son pays.

Mme Anita Vandenberg: D'accord, comme vous le savez, au Canada, nous avons des lois très strictes concernant la publicité faite par des tiers.

Vous dites avoir travaillé dans le cadre de diverses campagnes. Avez-vous travaillé pour des tiers, d'autres organisations désireuses de dépenser de l'argent pour influencer l'issue des élections, mais qui ne sont ni des partis politiques ni des candidats?

M. Jeff Silvester: Oui.

Mme Anita Vandenberg: Autres que celles du Royaume-Uni que nous connaissons déjà.

M. Jeff Silvester: Nous avons travaillé un peu aux États-Unis.

Mme Anita Vandenberg: Au Canada?

M. Jeff Silvester: Non, pas au Canada.

Mme Anita Vandenberg: Vous n'avez aucun client tiers au Canada pour des activités électorales?

M. Jeff Silvester: Non.

Mme Anita Vandenberg: D'accord. Nous avons parlé du Nigéria et de Trinité-et-Tobago. Avec quels autres pays avez-vous travaillé?

M. Jeff Silvester: Nous avons travaillé en Lituanie, où nous avons fourni à un candidat un outil pour le porte-à-porte, ainsi qu'aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni, dans ces trois pays.

Mme Anita Vandenberg: Avez-vous travaillé bénévolement pour des tiers ou dans le cadre de campagnes au Canada ou à l'étranger?

M. Jeff Silvester: Nous n'avons jamais travaillé bénévolement dans le cadre d'une campagne ou d'une activité connexe. Nous avons fait un peu de travail caritatif, mais pas...

Mme Anita Vandenberg: Pour des tiers qui essayaient d'influencer l'issue d'élections?

M. Jeff Silvester: Non, pas du tout...

Mme Anita Vandenberg: ... dans aucun pays?

M. Jeff Silvester: Non.

Le président: Je vous remercie, madame Vandenberg. Votre temps est écoulé.

Monsieur Kent, c'est à vous. Sept minutes.

L'hon. Peter Kent: Merci encore, monsieur le président.

M. Wylie a affirmé vous avoir connu, monsieur Sylvester, à l'époque où vous travailliez tous deux pour des campagnes électorales libérales au Canada. Vous avez d'ailleurs dit avoir travaillé pour les libéraux. Tout le monde a ses affinités politiques et nombreux sont ceux, dans cette salle, qui ont travaillé bénévolement pour les campagnes d'un parti ou d'un autre. Nous savons que M. Wylie a travaillé sous contrat pour le Parti libéral du Canada jusqu'en 2009, c'est-à-dire jusqu'à la résiliation de son contrat par le chef libéral de l'époque, M. Ignatieff, en raison, d'après ce qu'il a dit, de la nature trop intrusive du travail numérique qu'il effectuait dans le cadre des campagnes électorales. Nous savons également que M. Wylie a obtenu 100 000 \$ peu près l'élection de 2015 pour un contrat exécuté avant ou après l'élection. Cette question demeure sans réponse.

Au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, avez-vous travaillé avec M. Wylie pour le Parti libéral du Canada, soit personnellement, soit par le biais de votre compagnie AIQ?

• (1000)

M. Jeff Silvester: Comme je l'ai dit, j'ai connu M. Wylie en 2005. À l'époque, je travaillais pour un député et j'ai aidé M. Wylie à obtenir un poste, étant donné qu'il avait déjà travaillé comme bénévole pour un député. Je l'ai aidé à obtenir ce poste au bureau du chef sous...

L'hon. Peter Kent: Et ce député était...?

M. Jeff Silvester: À l'époque où je travaillais pour le député, j'ai suggéré à quelques personnes de prendre M. Wylie au cabinet du chef. Je pense que c'était sous M. Dion, mais je ne...

L'hon. Peter Kent: Étiez-vous un employé ou un bénévole?

M. Jeff Silvester: J'étais membre du personnel d'un député. Quand M. Wylie a commencé à travailler au cabinet d'Ignatieff, je savais qu'il était là, mais je n'ai jamais travaillé directement avec lui. Quant au travail qu'il faisait, je savais qu'il travaillait pour eux, mais comme nous ne travaillions pas avec lui, j'ignore donc la nature exacte de son travail.

L'hon. Peter Kent: D'accord.

Est-ce qu'AIQ a publié un énoncé de mission facilement accessible pour ses clients, passés ou futurs, dans lequel vous précisez quelles sont vos limites en ce qui concerne le traitement acceptable de données, la diffusion d'annonces publicitaires ou tout travail visant à influencer les résultats électoraux?

M. Jeff Silvester: Après avoir travaillé au Nigéria, où nous avons découvert la vidéo dont nous avons parlé tout à l'heure, nous avons ajouté un nouveau paragraphe dans notre contrat type au sujet du caractère éthique et moral de certaines vidéos et indiquant clairement que c'est nous qui avons le dernier mot quant au matériel que nous diffuserions.

L'hon. Peter Kent: Ce n'est pas explicite; c'est plutôt circonstanciel. Si vous découvrez quelque chose qui vous semble inacceptable sur le plan éthique, vous fixez vos limites avec ce client.

M. Jeff Silvester: C'est exact.

L'hon. Peter Kent: Nous avons parlé de serveurs et du travail effectué sur les serveurs de vos clients ou sur vos propres serveurs. Combien de serveurs avez-vous et sont-ils tous au Canada? Combien y en a-t-il à AIQ?

M. Jeff Silvester: Combien nous en contrôlons?

L'hon. Peter Kent: Oui.

M. Jeff Silvester: Nous n'avons pas nos propres serveurs. Nous faisons affaire avec des fournisseurs de services infonuagiques — nous en avons beaucoup en ce moment. Chaque projet a son propre serveur. Ce sont des serveurs de développement. Il y a des serveurs pour les essais et d'autres pour les codes. Vous connaissez notre référentiel de codes. Je ne connais pas le nombre exact, mais je dirais que nous contrôlons un grand nombre de serveurs, monsieur. Ils ne nous appartiennent pas. En général, ce sont des services web d'Amazon, mais c'est nous qui contrôlons ces serveurs.

L'hon. Peter Kent: Très bien.

Le Commissariat à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique et celui du Canada vous ont-ils demandé à avoir accès à vos serveurs ou à leur contenu dans le cadre de leur enquête respective?

M. Jeff Silvester: Nous avons collaboré avec le Commissariat à l'information et à la vie privée de la Colombie-Britannique et, oui, nous avons proposé à ses fonctionnaires d'aller les rencontrer pour leur expliquer tout notre travail. Ils nous ont posé beaucoup de questions et nous y avons répondu. Ils nous ont relancés au moment où nous sommes venus ici et, bien entendu, nous leur répondrons dans les plus brefs délais. Dans leur dernière lettre, ils nous ont posé un certain nombre de questions sur des points que je n'avais pas eu l'occasion d'aborder, je ne peux donc pas vous dire précisément s'ils nous ont demandé cela. Ils nous avaient toutefois déjà posé des questions sur les données que nous détenions, sans toutefois entrer dans les détails.

L'hon. Peter Kent: Ils ne vous ont pas encore demandé...?

M. Jeff Silvester: Ils l'ont peut-être fait dans leurs récents courriers, mais je n'ai pas eu le temps de les examiner parce que nous les avons reçus juste au moment de notre arrivée. Je n'ai malheureusement pas eu le temps de regarder cela encore.

L'hon. Peter Kent: Bien sûr.

Pouvez-vous nous dire pourquoi la commissaire britannique à la vie privée, Mme Denham, qui exerçait anciennement cette fonction en Colombie-Britannique, a dit que les gens d'AggregateIQ ne lui avaient pas été d'une grande utilité dans son enquête?

M. Jeff Silvester: Je ne sais pas pourquoi elle a dit ça. Comme je l'ai dit, nous avons reçu une lettre le 17 mai 2017. Nous avons répondu en l'espace d'une semaine et nous lui avons dit que nous étions à sa disposition pour toute autre question ou précision, si cela était possible. Nous n'avons plus eu de nouvelles d'elle avant le 30 janvier 2018. Nous avons répondu à ses questions et réagi prestement, je ne comprends donc pas pourquoi elle prétend que nous n'avons pas été coopératifs.

L'hon. Peter Kent: Avez-vous été convoqués à une audience au Royaume-Uni, devant un comité parlementaire ou la commissaire à la vie privée, ou encore aux États-Unis, devant le Congrès?

M. Jeff Silvester: Nous n'avons été convoqués à aucune audience sur la protection de la vie privée aux États-Unis, mais le Parlement britannique nous a demandé de témoigner devant un comité un peu similaire au vôtre.

• (1005)

L'hon. Peter Kent: Et cette rencontre a-t-elle eu lieu?

M. Jeff Silvester: Pas encore, mais nous allons communiquer avec eux la semaine prochaine pour arrêter une date.

L'hon. Peter Kent: D'accord. Merci.

Le président: Merci, monsieur Kent.

Monsieur Angus, vous avez sept minutes.

M. Charlie Angus: Je vous remercie, monsieur le président.

Dans le témoignage qu'elle a livré la semaine dernière au Royaume-Uni, Brittany Kaiser a dit ceci: « Lorsque je me suis jointe à [Cambridge Analytica], ... AggregateIQ était notre partenaire exclusif en matière de données numériques et d'ingénierie informationnelle ».

Monsieur Massingham, est-ce exact?

M. Zackary Massingham: Je ne peux pas me prononcer là-dessus.

M. Charlie Angus: Est-ce exact? Pouvez-vous dire si oui ou non...

M. Zackary Massingham: Je ne sais pas si c'est vrai ou non. Ils font affaire avec une diversité de fournisseurs de services.

M. Charlie Angus: Cambridge Analytica affirme qu'AggregateIQ était son partenaire exclusif en matière de données numériques et d'ingénierie informationnelle. AIQ est-elle, oui ou non, le partenaire exclusif de Cambridge Analytica en matière de données numériques et d'ingénierie informationnelle?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Charlie Angus: Non. Très bien.

Selon Chris Vickery, AIQ est une équipe de numérisation de données pour le compte de SCL Canada et Cambridge Analytica. Monsieur Massingham, est-ce vrai?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Charlie Angus: D'accord.

Christopher Wylie affirme que vous êtes une franchise de Cambridge Analytica et de SCL. Est-ce vrai?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Charlie Angus: Très bien.

M. Wylie dit que, lorsqu'il a été nommé à Cambridge Analytica, il a dit qu'il avait besoin d'un bureau au Canada. Il est allé voir Alexander Nix et lui a dit qu'il voulait embaucher quelques Canadiens. Il a ensuite expliqué que le groupe a été constitué sous l'appellation SCL Canada, mais que la firme avait une entité canadienne dont la dénomination sociale était AggregateIQ. Est-ce exact?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Charlie Angus: Il a dit que l'une des raisons justifiant la création de ce groupe était de garantir l'indépendance de la compagnie. C'était utile, selon lui, surtout pour les projets américains pour lesquels il faut avoir des entités distinctes pour travailler pour des campagnes et des comités d'action politique. Ce sont des entités que vous ne pouvez pas nécessairement coordonner, mais si vous avez des compagnies distinctes, les choses semblent en règle sur le plan administratif... même si, dans les coulisses, vous avez des échanges continuels et utilisez la même technologie sous-jacente. Est-ce exact?

M. Zackary Massingham: Quelle était la question?

M. Charlie Angus: La question est la suivante. Il a dit que votre firme a été créée comme une entité indépendante parce que c'était plus facile de se conformer aux exigences administratives, surtout pour les projets américains.

M. Zackary Massingham: Je ne crois pas que ce soit exact.

M. Charlie Angus: Très bien. Jusqu'en mars 2017, SCL avait une ligne téléphonique directe avec vous, monsieur Massingham, puisque vous étiez à la tête de SCL Canada. Est-ce exact?

M. Zackary Massingham: J'ai appris que c'était le cas.

M. Charlie Angus: Pourquoi avoir une ligne téléphonique directe avec un bureau du Royaume-Uni? Le téléphone a-t-il sonné?

M. Zackary Massingham: Non. C'était mon téléphone personnel.

M. Charlie Angus: C'était votre téléphone personnel. SCL avait donc votre numéro. Christopher Wylie a également dit dans son témoignage que vous faisiez très attention à être techniquement précis, mais que vous utilisiez des termes vagues. Est-ce exact?

M. Zackary Massingham: Je ne le crois pas, non.

M. Charlie Angus: Non, vous ne le faisiez pas.

À vous écouter, monsieur Massingham, j'ai l'impression que tout le monde complotte contre vous. C'est incroyable. On vous accuse de

faire partie de Cambridge Analytica, tandis que vous prétendez avoir découvert son existence seulement durant la campagne électorale nigérienne. M. Wylie dit qu'il vous a aidé à créer votre entreprise, mais vous dites que c'est faux. Vous êtes inscrit à titre de chef des services de SCL Canada, et vous dites que c'est faux. Vous aviez une ligne téléphonique directe avec l'entreprise.

Pourquoi tout le monde est-il contre vous, monsieur Massingham?

M. Zackary Massingham: Je ne sais pas. Je peux seulement me prononcer sur le travail que nous faisons à AggregateIQ et sur le travail que Jeff et moi avons fait ensemble.

M. Charlie Angus: Je reviens à la campagne du Brexit. C'est l'histoire d'un succès phénoménal que celle de cette entreprise inconnue située au-dessus de la boutique d'un optométriste de Victoria qui a obtenu tous ces contrats pour les campagnes, tout cet argent et qui a assuré la coordination de tout ça. On a dit que votre entreprise a été créée pour servir d'intermédiaire dans une campagne de blanchiment d'argent. Est-ce vrai, monsieur Massingham?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Charlie Angus: Vous savez, ce qui est extraordinaire au Parlement, c'est que lorsque vous témoignez devant notre comité, vous bénéficiez du privilège parlementaire. Vous ne pouvez être poursuivi pour ce que vous dites, monsieur Massingham. Votre témoignage ne peut être retenu contre vous au tribunal. Je ne comprends pas pourquoi vous voudriez que nous croyions tous ces gens qui inventent des histoires à votre sujet, alors que vous pourriez simplement nous expliquer quel est votre lien avec SCL et quel était votre rôle direct auprès de SCL et de Cambridge Analytica. L'idée selon laquelle il s'agit d'entreprises indépendantes, qui ne se connaissaient pas, qui travaillaient par hasard sur les mêmes projets... Vous êtes sur la liste de SCL Canada. Pourquoi est-ce que vous ne nous dites pas simplement qu'AIQ était un paravent pour SCL Canada, monsieur Massingham. Pourquoi acceptez-vous le blâme pour tous ces gens?

• (1010)

M. Jeff Silvester: Nous ne prenons pas le blâme.

M. Charlie Angus: M. Massingham figure à la liste. Vous n'êtes pas sur la liste à titre de dirigeant de SCL Canada. M. Massingham l'est. Je veux savoir comment c'est possible.

M. Zackary Massingham: Monsieur Angus, je ne peux pas vous dire quels outils de marketing ils ont créés ni ce qu'ils font avec mes coordonnées, mais je peux vous dire que nous ne sommes pas associés à SCL ni à Cambridge Analytica.

M. Charlie Angus: Vraiment? Très bien. J'en conclus donc qu'il s'agit d'une incroyable fraude internationale perpétrée contre vous, monsieur Massingham, quand je vois vous être inscrit comme dirigeant de SCL Canada sur une liste dressée par une réputée entreprise britannique ayant exécuté une foule de projets à l'international, quand je vois que cette entreprise avait une ligne téléphonique directe avec vous. Le saviez-vous? Quand avez-vous appris que SCL avait une ligne téléphonique directe avec vous?

M. Zackary Massingham: Ce n'est que récemment, lorsque cette histoire est sortie dans les médias, que j'ai réalisé cela.

M. Charlie Angus: D'accord.

M. Zackary Massingham: Comme je l'ai dit, nous sommes deux entreprises distinctes.

M. Charlie Angus: D'accord. Je veux revenir à la question pour laquelle nous sommes ici et qui est reliée à la campagne du Brexit. On vous accuse d'être une machine à blanchir de l'argent électoral. L'un des éléments clés est votre rôle auprès du groupe BeLeave ainsi que les 625 000 livres sterling versées à votre firme par le biais de ce groupe marginal d'étudiants et qui ont été utilisées au cours des six derniers jours de campagne du Brexit. Ne croyez-vous pas que cela ait pu avoir une incidence sur l'issue du vote, parce que c'est ce qu'on dit au Royaume-Uni?

M. Zackary Massingham: Je ne peux me prononcer sur l'incidence que cela a pu avoir. Je sais seulement que BeLeave nous a demandé de placer leurs annonces, et c'est ce que nous avons fait.

M. Charlie Angus: Vous êtes-vous demandé, à un moment ou l'autre, si ce n'était pas illégal?

En fait, monsieur Sylvester, vous avez maintenant l'occasion de répondre. M. Wylie dit qu'il vous a approché pour ce travail et que vous auriez dit que c'était assez amusant, mais aussi que c'était carrément illégal.

Monsieur Sylvester, pourquoi avez-vous dit que c'était carrément illégal?

M. Jeff Silvester: Je n'ai jamais dit à M. Wylie que ce qui se passait était carrément illégal. Comme je vous l'ai dit plus tôt...

M. Charlie Angus: Vos propos sont enregistrés ici, d'accord?

M. Jeff Silvester: Je comprends cela.

M. Charlie Angus: M. Wylie va venir témoigner et il dira que c'est ce que vous avez dit. Il l'a déjà dit dans son témoignage, alors avouez donc. Avez-vous dit que c'était carrément illégal?

M. Jeff Silvester: Monsieur Angus, nous essayons de vous donner toute l'information que nous avons pour vous aider de notre mieux et vous transmettre tout ce que nous savons sur ce qui s'est vraiment passé. C'est ce que nous nous efforçons de faire.

Je ne sais pas comment M. Wylie en est arrivé à ce malentendu au sujet de ce que j'ai dit. Lorsque je l'ai appris dans les médias, j'ai cru qu'il s'agissait d'un malentendu. J'ai envoyé un texto à M. Wylie pour lui demander d'en parler.

M. Charlie Angus: Ce n'était pas un mensonge, seulement un malentendu. Il a seulement compris que vous aviez dit que quelque chose était carrément illégal.

M. Jeff Silvester: Je ne sais pas pourquoi il le dit, monsieur Angus. Mais je sais ce que nous avons fait.

M. Charlie Angus: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Erskine-Smith, vous avez sept minutes.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Merci beaucoup.

Après ma première série de questions, j'ai reçu une note du président du comité britannique pour le numérique et la culture, Damian Collins. Suite à mes questions, il a parlé à la commissaire à l'information du Royaume-Uni. Elle a indiqué que l'AIQ a refusé de répondre à ses questions précises sur l'utilisation des données pendant la campagne référendaire et que la commissaire à l'information du Royaume-Uni envisage de prendre d'autres mesures juridiques pour obtenir l'information dont elle a besoin.

Donc, dans cette série de questions, je demanderais un peu plus d'honnêteté.

Monsieur Massingham, vous avez reçu environ 625 000 livres de la campagne de Vote Leave pour travailler au compte de BeLeave. Est-ce exact?

M. Zackary Massingham: Oui, c'est exact.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Vous avez également reçu 100 000 livres de la campagne de Vote Leave afin de travailler pour l'organisme Veterans for Britain. Est-ce exact?

M. Zackary Massingham: C'est exact.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Avez-vous reçu d'autres fonds de Vote Leave pour effectuer d'autres travaux dans le cadre d'une autre campagne?

M. Zackary Massingham: Non, je ne le crois pas.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Les 625 000 livres de Vote Leave pour BeLeave, les 100 000 livres pour Veterans for Britain de Vote Leave et les 2,7 millions de livres directement de Vote Leave pour travailler pour Vote Leave. Voilà la situation.

M. Jeff Silvester: Oui, nous avons également travaillé directement avec le programme pour les utilisateurs de données (DUP).

M. Nathaniel Erskine-Smith: Combien avez-vous reçu du programme pour les utilisateurs de données?

M. Jeff Silvester: Nous avons reçu 32 000 livres.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Lorsque vous avez reçu les 625 000 livres de Vote Leave pour travailler pour BeLeave, avez-vous consulté les responsables de Vote Leave sur la gestion des dépenses?

M. Jeff Silvester: Non. Quand nous...

M. Nathaniel Erskine-Smith: Excusez-moi, ma question s'adresse à M. Massingham.

M. Zackary Massingham: Non.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Donc, il n'y aurait pas eu de communication entre vous et les responsables de Vote Leave au moment du transfert des 625 000 livres.

• (1015)

M. Zackary Massingham: Je ne le crois pas, mais il y a peut-être eu une communication entre moi et l'un de leurs contrôleurs au sujet des instructions de câblage.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Y a-t-il eu une forme de communication par courriel, Slack ou autre, entre vous, ou M. Silvester et des responsables de Vote Leave sur la gestion des dépenses de cette campagne publicitaire? J'aimerais que vous fournissiez cette information au Comité.

M. Zackary Massingham: Bien sûr.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Étant donné que l'AIQ avait accès à des programmes pour Vote Leave, BeLeave et Veterans for Britain, avez-vous optimisé ces dépenses publicitaires de quelque façon que ce soit pour vous assurer qu'il n'y avait pas de chevauchement des messages pour les mêmes cibles?

M. Jeff Silvester: Non. L'information sur le ciblage nous a été fournie directement pour chaque campagne.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Comment un jeune de 22 ans de BeLeave, qui n'avait jusqu'ici, dépensé que des dizaines de milliers de livres, peut-il... et qui reçoit maintenant 625 000 livres. Il a ensuite le savoir-faire nécessaire pour diriger 625 000 livres de dépenses publicitaires et il vous dit précisément comment y parvenir. Est-ce bien ce que vous dites?

M. Jeff Silvester: Pas comment y parvenir. Il a dit à qui on essayait de montrer ces publicités.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Monsieur Massingham, vous faisiez partie de la chaîne Slack. Qu'est-ce que M. Grimes vous a demandé de faire?

M. Zackary Massingham: Prenez la présentation ainsi que Facebook Creative et ciblez les auditoires de discussion de BeLeave avec leur message, qui était distinct du message de Vote Leave.

M. Nathaniel Erskine-Smith: En quoi était-ce distinct?

M. Zackary Massingham: Darren et BeLeave voulaient cibler un public plus jeune avec une vision positive de ce à quoi pourrait ressembler un avenir en dehors de l'UE.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Saviez-vous que si les 625 000 livres avaient été dépensées par Vote Leave au nom de Vote Leave, cela aurait contrevenu à la Loi sur le financement des élections?

M. Zackary Massingham: Oui, cela les aurait mis au-dessus de leur plafond.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Étiez-vous au courant de cela à l'époque?

M. Zackary Massingham: C'était le plafond pour toutes les campagnes...

M. Nathaniel Erskine-Smith: La réponse est donc oui.

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Nathaniel Erskine-Smith: S'il n'y avait pas de coordination, pourquoi y aurait-il un Google Drive qui appartiendrait au chef de l'exploitation de Vote Leave, détenant les documents liés à BeLeave auxquels vous aviez accès au nom de l'AIQ?

M. Zackary Massingham: Je ne peux pas répondre à cette question.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Cela semble indiquer qu'il y a eu coordination. Est-ce exact?

Ma question s'adresse à M. Massingham.

M. Zackary Massingham: Je ne le crois pas, non.

M. Nathaniel Erskine-Smith: D'accord. Avez-vous lu le rapport juridique de Matrix Chambers au comité numérique et culturel du Royaume-Uni?

M. Zackary Massingham: Non, je ne l'ai pas fait.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Dans ce rapport, on note que le 13 juin, Grimes était sur le point de prendre des dispositions avec vous pour offrir des services. Est-ce exact, le 13 juin 2016?

M. Zackary Massingham: Juin? Oui.

M. Nathaniel Erskine-Smith: D'accord.

Le 17 juin, Grimes a demandé à Vote Leave de transférer des fonds à l'AIQ, mais il ne savait pas quel montant devait être transféré. Cela vous semble-t-il juste?

M. Zackary Massingham: Je ne peux pas répondre à cette question.

M. Nathaniel Erskine-Smith: D'accord. Le jour même où Grimes a demandé à Vote Leave de transférer les fonds, AIQ a fourni un ordre d'insertion pour des services qui correspondaient au montant du transfert à l'AIQ effectué par Vote Leave.

Voici ce que je ne comprends pas. Dans un très court laps de temps — selon le rapport juridique — entre l'offre de don de Vote Leave, la conclusion d'un contrat publicitaire et l'ordre d'insertion entre Grimes et vous-même, il y a une similitude surprenante entre

les sommes données et les obligations contractuelles apparemment déjà engagées par BeLeave à l'AIQ. En quoi cette campagne n'est-elle pas coordonnée?

Monsieur Massingham.

M. Jeff Silvester: J'essayais de vous donner de l'information sur les factures et ainsi de suite.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Non, non, non. Je pose la question à M. Massingham.

Nous parlons dans certains cas de 22 minutes entre l'offre et la demande de paiement par l'AIQ. M. Grimes demande que 625 000 livres soient dépensées. Il ne sait pas encore ce qu'il va recevoir en retour, mais il vous demande d'établir un budget publicitaire et obtient, d'une certaine manière, le même montant de Vote Leave immédiatement après, afin de coordonner les dépenses publicitaires avec vous. En quoi cette campagne n'est-elle pas coordonnée entre Vote Leave et BeLeave?

M. Zackary Massingham: Je n'en suis pas certain.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Qui était votre point de contact avec les Veterans for Britain?

M. Zackary Massingham: David Banks ou Will Carver.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Les 100 000 livres dépensées par Veterans for Britain étaient la même idée. Vous avez reçu 100 000 livres de Vote Leave à dépenser au compte de Veterans for Britain, mais il n'y avait aucune coordination?

M. Zackary Massingham: Veteran for Britain nous ont dit qu'ils avaient reçu un don et qu'ils aimeraient consacrer cet argent à la publicité en ligne.

M. Nathaniel Erskine-Smith: N'avez-vous pas trouvé cela étrange? Vous avez reçu 625 000 livres de Vote Leave à dépenser au nom de BeLeave? N'avez-vous pas trouvé cela étrange, en ce sens que s'ils avaient dépensé l'argent au nom de Vote Leave eux-mêmes, ils auraient dépassé la limite? Cela ne vous a-t-il pas mis en garde à l'époque?

• (1020)

M. Zackary Massingham: Non.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Vous dites qu'il était tout à fait normal de recevoir un don de 625 000 livres provenant de Vote Leave au compte de BeLeave. C'était tout simplement normal.

M. Jeff Silvester: Lorsqu'ils nous ont demandé de faire le travail, nous avons envoyé une facture à BeLeave, puis ils nous ont avisé qu'elle serait payée par Vote Leave. Il nous a semblé étrange que Vote Leave effectue un don à...

M. Nathaniel Erskine-Smith: En combien de temps cela s'est-il produit?

M. Jeff Silvester: Tout cela en quelques jours.

M. Nathaniel Erskine-Smith: En quelques jours, vous recevez 625 000 livres pour des dépenses publicitaires, selon Grimes, un jeune homme de 22 ans qui n'a jamais dépensé plus de 10 000 ou 20 000 livres pour la campagne à ce jour. Six jours avant la fin de la campagne, il dit qu'il faut dépenser 625 000 livres, puis quelques jours plus tard, il avise qu'il va être payé par Vote Leave. Cela ne vous met pas en garde, monsieur Massingham?

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Nathaniel Erskine-Smith: D'accord.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Erskine-Smith.

La parole est maintenant à M. Gourde pour cinq minutes.

[Français]

M. Jacques Gourde: Je vais essayer de revenir à une note plus positive.

Vos clients sont-ils satisfaits des services que vous leur rendez?

[Traduction]

M. Jeff Silvester: Pour ce qui est de la campagne sur le Brexit, je pense que c'est surtout le cas. La plupart de nos clients sont satisfaits, mais pas tous.

[Français]

M. Jacques Gourde: Il semble que l'on reconnaisse la rapidité avec laquelle votre compagnie offre ses services. On vous demande de publier de la publicité sur Facebook, entre autres.

Participez-vous à l'élaboration des publicités ou ne faites-vous que les recevoir et les publier sur Facebook? Est-ce votre équipe qui prépare la publicité?

[Traduction]

M. Jeff Silvester: Les clients nous font part de leur vision, de leur message et des éléments dont ils veulent parler. Ils ont souvent des images qui accompagnent leur vision. Nous prenons leurs mots et essayons de les ramener à un concept qui s'adaptera en ligne. Le contenu vient vraiment du client et nous l'aidons à créer quelque chose qui s'intégrera dans une publicité en ligne.

[Français]

M. Jacques Gourde: Si votre client vous transmet une publicité qui semble être une fausse nouvelle, acceptez-vous de la diffuser quand même sans y jeter aucun regard critique, simplement parce que vous êtes payés pour le faire?

[Traduction]

M. Jeff Silvester: Non et cela ne s'est pas produit non plus dans le cadre des services que nous offrons.

Les renseignements que les clients nous fournissent sont généralement très bien alignés sur ce qu'ils font exactement dans leur campagne, qu'il s'agisse de leur vision, de leurs idées pour l'avenir ou des choses qui leur tiennent à cœur. C'est le genre d'éléments que les clients nous fournissent habituellement.

[Français]

M. Jacques Gourde: Dans l'expérience que vous avez vécue avec le Brexit, les compagnies avec lesquelles vous avez fait affaire ont-elles déclaré les montants qu'elles vous avaient versés pour la campagne électorale ou était-ce vraiment un à-côté de leur campagne électorale?

[Traduction]

M. Jeff Silvester: Désolé, je ne comprends pas la question. Ont-ils indiqué le montant des dépenses ou parlons-nous du contenu des publicités?

[Français]

M. Jacques Gourde: Je parle des montants que vous avez reçus pour les services que vous avez offerts dans la campagne électorale. Vous êtes une compagnie canadienne qui a donné des services dans un autre pays, soit le Royaume-Uni. Les montants que vous avez reçus pour la campagne électorale du Brexit ont-ils été déclarés au

Royaume-Uni? En d'autres mots, vos clients ont-ils déclaré les sommes que vous avez reçues pour offrir vos services ou cela a-t-il été oublié?

[Traduction]

M. Jeff Silvester: Oui. Toute l'information sur le travail que nous avons fait au Royaume-Uni a été rendue publique.

[Français]

M. Jacques Gourde: Merci.

J'ai terminé mes questions.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Gourde.

La parole est maintenant à M. Baylis pour cinq minutes.

M. Frank Baylis: Merci.

Je vais poursuivre dans la même veine que mon collègue. Il vient de recevoir un texte qui réfute ce que vous avez dit. Plus précisément, la commissaire à l'information du Royaume-Uni, Elizabeth Denham, affirme que l'AIQ a refusé de répondre à ses questions précises sur l'utilisation des données pendant la campagne référendaire. C'est au point où le Royaume-Uni envisage de prendre d'autres mesures juridiques pour obtenir l'information dont elle a besoin.

C'est en temps réel. Cela s'est produit selon ce que vous venez de dire.

Qui ne nous dit pas la vérité, vous ou elle? C'est une question directe maintenant. Qui ne nous dit pas la vérité?

Vous venez de nous faire croire que vous avez reçu deux lettres et que vous y avez répondu entièrement. Elle dit que ce n'est pas le cas, au point où elle envisage d'intenter des poursuites.

● (1025)

M. Jeff Silvester: Si elle a d'autres questions, j'espère qu'elle fera un suivi avec nous.

M. Frank Baylis: Ce n'est pas ce qu'elle dit. Elle a dit que vous avez refusé de répondre; donc, elle n'a donc pas d'autres questions. Elle a les mêmes questions auxquelles vous avez refusé de répondre.

Ne nous dit-elle pas la vérité, ou est-ce que vous, monsieur Silvester, ne nous dites pas la vérité?

M. Jeff Silvester: Je vous ai dit exactement ce que nous avons fait, et je ne peux parler que de—

M. Frank Baylis: Je vous pose une question simple. Cela est directement réfuté. Qui ne nous dit pas la vérité?

M. Jeff Silvester: J'ai été tout à fait honnête dans toutes mes réponses.

M. Frank Baylis: Je vais la répéter.

Elle est heureuse de dire que l'AIQ a refusé de répondre à ses questions précises.

Vous venez de répéter que vous avez répondu à toutes les questions. Avez-vous répondu à ces questions?

M. Jeff Silvester: Nous avons répondu à toutes les questions qu'elle nous a posées et nous avons offert de lui fournir des précisions dans nos lettres que nous lui avons adressées.

M. Frank Baylis: Expliquez-moi alors comment nous avons obtenu cette information en temps réel.

M. Jeff Silvester: Je m'attends à ce que...

M. Frank Baylis: Êtes-vous prêt à vous rendre au Royaume-Uni pour témoigner?

Doivent-ils tenter des poursuites pour vous faire témoigner?

M. Jeff Silvester: Non. Nous leur avons déjà fourni de l'information. Le comité parlementaire du Royaume-Uni nous a invités et nous ferons un suivi auprès d'eux pour leur parler.

M. Frank Baylis: Mon collègue, M. Angus, a signalé à maintes reprises que tout le monde a tort et que l'AIQ a raison. Monsieur Silvester et monsieur Massingham, vous nous avez dit que tout le monde avait tort. Ici, en temps réel, vous nous avez dit sans ambages que vous aviez reçu deux lettres, que vous y aviez répondu et la commissaire à l'information nous a dit que vous aviez refusé de répondre à ces lettres, au point où elle cherche à tenter des poursuites contre vous.

Expliquez-moi cela. Qui n'a pas raison, elle ou vous?

M. Jeff Silvester: Je ne pense pas que les deux éléments d'information soient opposés. Si elle n'est pas satisfaite des réponses que nous lui avons données, j'espère qu'elle communiquera avec nous.

M. Frank Baylis: Ce n'est pas ce qu'elle dit. Je vais la relire.

AIQ a refusé de répondre à ses questions précises.

Elle ne dit pas qu'elle n'est pas contente; elle dit que vous avez refusé. Vous avez dit y avoir répondu.

Qui n'a pas raison? Qui ne nous dit pas la vérité?

N'oubliez pas, comme M. Angus vient de le souligner, tout le monde n'a pas dit la vérité, comme vous l'avez réfuté... Dans ce cas-ci, ne nous dit-elle pas la vérité?

M. Jeff Silvester: Je ne peux parler que de ce que nous avons fait. Elle nous a envoyé la lettre le 17 mai et nous y avons répondu. Elle nous a envoyé une autre lettre le 30 janvier et nous y avons répondu.

M. Frank Baylis: Rien ici ne vous semble irrecevable? Tout ce que vous avez fait est correct?

M. Jeff Silvester: Non, j'ai dit que tout ce que nous avons fait n'est pas correct.

M. Frank Baylis: Tout ce que vous nous avez dit est exact.

M. Jeff Silvester: Tout ce que je vous ai dit est vrai.

M. Frank Baylis: Vous nous avez délibérément induits en erreur, monsieur Silvester.

M. Jeff Silvester: Non.

M. Frank Baylis: Vous venez de nous induire délibérément en erreur au point où quelqu'un nous contacterait pendant votre interrogatoire pour nous dire que vous avez refusé. Vous n'avez pas dit que vous aviez refusé. Elle dit que vous avez refusé.

M. Jeff Silvester: Nous avons répondu aux questions du mieux que nous avons pu et c'est tout ce que nous pouvons faire. Chaque fois, nous avons répondu...

M. Frank Baylis: Remettons une copie de l'information que vous avez mentionnée. Une copie de...

M. Jeff Silvester: Vous parlez des lettres que nous avons fournies?

M. Frank Baylis: Les deux lettres, oui.

M. Jeff Silvester: Cela fait partie d'une enquête en cours. Je ne sais pas si je peux utiliser cela ou non.

M. Frank Baylis: Qu'est-ce que vous ne pouvez pas fournir? Pourquoi pas?

M. Jeff Silvester: Il faudra vérifier auprès du bureau du commissaire à l'information.

M. Frank Baylis: Quel bureau du commissaire à l'information?

M. Jeff Silvester: Le bureau du commissaire à l'information du Royaume-Uni.

M. Frank Baylis: Le bureau du commissaire à l'information du Royaume-Uni. Vous devez vérifier auprès d'elle si vous pouvez nous fournir l'information que vous ne lui avez pas donnée?

M. Jeff Silvester: Cela fait partie de leur...

Nous avons répondu aux questions. S'ils ont d'autres questions, nous serons heureux d'y répondre.

M. Frank Baylis: J'ai une autre petite question. Vous avez mentionné que Vote Leave a payé la facture de BeLeave. Est-ce exact? Vous venez de le dire.

M. Jeff Silvester: Vote Leave a fait le don à BeLeave, directement à nous, effectivement.

M. Frank Baylis: Vote Leave a payé votre facture.

M. Jeff Silvester: Vote Leave a payé la facture que nous avons fait parvenir à BeLeave, oui.

M. Frank Baylis: Vous nous avez dit, à maintes reprises, qu'il n'y avait eu aucune coordination entre vote Leave et BeLeave...

M. Jeff Silvester: C'est exact.

M. Frank Baylis: — et maintenant, je viens d'entendre que BeLeave a communiqué avec vous, a engagé vos services et — devinez quoi? —Vote Leave a payé. Vous nous avez dit et vous nous avez fait croire qu'il n'y avait pas eu de coordination. Comment Vote Leave a-t-elle eu l'idée de payer le montant exact que vous avez facturé? Comment le connaissait-elle?

M. Jeff Silvester: Lorsque nous avons envoyé la facture à M. Grimes, il nous a fait savoir que Vote Leave la paierait.

M. Frank Baylis: Vous nous avez dit qu'il n'y avait pas de coordination entre les deux.

M. Jeff Silvester: C'est exact.

M. Frank Baylis: Vous nous avez fait croire qu'il n'y avait pas de coordination entre BeLeave et Vote Leave, et pourtant, Vote Leave a pris le téléphone pour dire: « Vous savez quoi? Je ne vais pas seulement payer la facture de BeLeave; je vais payer son montant exact. » Comment est-ce possible s'il n'y a pas eu de coordination?

M. Jeff Silvester: Lorsque cela s'est produit, en ce qui nous concerne, étant donné que je...

M. Frank Baylis: Non, vous avez dit qu'il n'y en avait pas eu. Je vous demande comment cela s'est produit.

M. Jeff Silvester: J'essaie de l'expliquer. Comme j'ai essayé de l'expliquer tout à l'heure à M. Erskine-Smith, quand BeLeave nous a dit que Vote Leave allait payer pour cette information, nous avons nous-mêmes trouvé cela un peu bizarre. Nous avons examiné la question sur le site Web de la commission électorale et nous avons parlé aux responsables de la conformité chez Vote Leave.

M. Frank Baylis: Vous nous avez dit qu'il n'y avait aucune preuve de coordination entre BeLeave et Vote Leave. C'est ce que vous avez dit. Vous nous dites maintenant qu'il y a eu suffisamment de coordination pour le paiement d'une facture, et pas n'importe quelle facture: 625 000 livres. C'est plus de 1 million de dollars, et cela sans coordination.

M. Jeff Silvester: Si je pouvais finir...

• (1030)

Le président: Merci, monsieur Baylis et monsieur Silvester.

Le prochain intervenant est M. Kent, pour cinq minutes.

L'hon. Peter Kent: Merci, monsieur le président.

Messieurs, vous avez dit qu'AggregateIQ travaille seulement avec les renseignements sur les bénévoles, les partisans et les donateurs que le client lui fournit. Dans le cas de Cambridge Analytica, ou SCL, comment pouvez-vous déterminer que l'information que ces sociétés vous fournissent pour travailler dans le cadre de campagnes de toutes sortes, comme celles dont nous discutons aujourd'hui, a été obtenue légalement, comme il se doit?

Vous semblez vous dégager de toute responsabilité en la rejetant sur vos clients. Vous devez sûrement vous rendre compte que dans certaines situations où on vous présente des bases de données particulièrement volumineuses, vous pourriez avoir des doutes et comme vous avez travaillé avec M. Wylie par le passé, sachant dans quelles circonstances son contrat avec le Parti libéral a pris fin en 2009, certaines données pourraient avoir été acquises de façon invasive.

M. Jeff Silvester: Je ne sais pas pourquoi il a cessé de travailler avec le Parti libéral en 2009. Je sais, cependant, que les données ou les renseignements que nous obtenons sont des renseignements typiques du dossier de l'électeur. Aux États-Unis, par exemple, il y a le nom et l'adresse des électeurs et, souvent, il y a l'historique de leurs votes. C'est l'information typique qu'un parti politique enregistré ou un candidat peut obtenir. C'est le genre de données que nous obtenons. Ce n'est pas inhabituel, loin de là.

L'hon. Peter Kent: M. Vickery, dans son témoignage au sujet des données du Data Trust du Republican National Committee et d'autres groupes avec lesquels il a travaillé, comme la société d'information i360 appuyée par les frères Koch, a dit qu'en fait, cela va bien au-delà des renseignements de base sur les électeurs. Cela inclut les préférences sexuelles, les préjugés ou comportements religieux et les attitudes raciales. Il dit qu'il s'agit essentiellement d'un profil d'identité complet et que l'information avec laquelle vous avez pu travailler dans le cadre des campagnes républicaines était extrêmement personnelle et dépassait les bornes, pour ce qui est du profilage des personnes que vous ciblez.

M. Jeff Silvester: Je n'ai pas vu d'ensembles de données contenant les renseignements précis dont vous parlez, mais nous travaillons avec la base de données nationale républicaine pour un client en particulier. C'est pour ce client. Les renseignements que nous avons dans cette base de données sont les données frontalières de base dans chaque État avec lequel nous travaillons.

L'hon. Peter Kent: Ma dernière question est d'ordre administratif. Je sais que AggregateIQ a reçu une subvention du Programme d'aide à la recherche industrielle. Seriez-vous prêt à fournir au Comité le nom des personnes avec lesquelles vous avez communiqué au sujet de la demande et de l'octroi de cette subvention?

M. Jeff Silvester: Nous avons travaillé avec le CNRC, avec un conseiller en technologie industrielle, pour faire cette demande de subvention, et nous avons suivi un processus très rigoureux avec lui. Je pense que tous ces renseignements peuvent être obtenus par l'entremise du CNRC.

L'hon. Peter Kent: Et quel est le programme, le travail qui a été réalisé à l'aide de cette subvention?

M. Jeff Silvester: Nous avons créé une plate-forme de rapport qui se sert de l'information provenant de la publicité en ligne ou du porte-à-porte pour faire une évaluation globale du rendement d'une campagne. Nous n'avons pas encore déployé ce programme, mais nous avons hâte de le faire dans un proche avenir.

L'hon. Peter Kent: Est-ce que le client peut l'acheter au Canada?

M. Jeff Silvester: Nous ne le vendons pas, mais nous accordons des licences. Nous n'avons pas encore été en mesure de le faire.

L'hon. Peter Kent: Vous n'avez approché aucun parti politique?

M. Jeff Silvester: Nous avons approché des gens, et nous avons eu un client qui nous semblait désireux d'aller de l'avant. Il s'est finalement désisté, et nous avons eu récemment quelques autres clients potentiels, mais ils ont décidé de retarder les choses pour l'instant.

L'hon. Peter Kent: De toute évidence, vous feriez preuve de discrétion et vous ne diriez pas au Comité qui étaient ces clients potentiels?

M. Jeff Silvester: Nous avons un devoir de confidentialité envers nos clients.

L'hon. Peter Kent: Oui, je comprends.

Merci.

• (1035)

Le président: Merci, monsieur Kent.

Le prochain intervenant est M. Saini, pour cinq minutes.

M. Raj Saini: Ce qui s'est passé est en partie attribuable à un seul sondage, mais je suis sûr qu'il y en a eu plusieurs. Y a-t-il eu un transfert de données entre Cambridge Analytica et AIQ non seulement sur ce sujet, mais sur d'autres sujets?

M. Jeff Silvester: Je ne le crois pas, non.

M. Raj Saini: Il n'y a donc pas eu de transfert de données?

M. Jeff Silvester: De Cambridge Analytica?

M. Raj Saini: De Cambridge Analytica.

M. Jeff Silvester: Non, pas de Cambridge Analytica.

M. Raj Saini: J'ai devant moi le témoignage de Brittany Kaiser, ancienne directrice de l'élaboration des programmes chez Cambridge Analytica, et c'est le témoignage qu'elle a livré au comité de la Chambre des communes. Le député Ian C. Lucas lui a demandé: « Saviez-vous que Cambridge Analytica avait conclu une entente avec AIQ pour le transfert des données? »

Elle a répondu: « C'est probable, car c'était indispensable pour notre travail dans le cadre de la campagne présidentielle du sénateur Ted Cruz. »

Est-ce exact?

M. Jeff Silvester: Nous avons travaillé à la campagne de Ted Cruz par l'entremise de SCL, mais à l'époque...

M. Raj Saini: Je veux juste vous rappeler qu'elle est l'ancienne directrice de l'élaboration des programmes chez Cambridge Analytica.

M. Jeff Silvester: Je sais que SCL a eu des relations avec Cambridge Analytica.

Je ne connais pas l'étendue de cette relation.

M. Raj Saini: Elle est convaincue qu'il y a eu une entente entre Cambridge Analytica et AIQ pour le transfert des données.

M. Jeff Silvester: Nous n'avons pas d'entente avec Cambridge Analytica.

M. Raj Saini: Mme Kaiser a dit: « C'est probable, car c'était indispensable pour notre travail dans le cadre de la campagne présidentielle du sénateur Ted Cruz. »

M. Jeff Silvester: Nous n'avons aucun contrat avec Cambridge Analytica.

M. Raj Saini: Ensuite, le député Lucas lui a posé la question complémentaire suivante: « Pouvez-vous confirmer que Cambridge Analytica a transféré des données à AIQ? »

Elle a répondu:

[...] la relation essentielle entre AIQ et Cambridge Analytica — ou le groupe SCL — était que AIQ avait construit les plateformes que nous utilisons pour recueillir des données, et il fallait donc que nous transférions des données entre nous pour y avoir accès.

M. Jeff Silvester: Comme je l'ai mentionné, nous avons créé ce logiciel pour SCL et, comme nous en avons parlé plus tôt, la gestion des relations avec la clientèle politique. Cette plateforme servait pour le suivi, si les candidats faisaient du porte-à-porte, s'ils faisaient des appels téléphoniques, ce genre de choses.

M. Raj Saini: Vous dites maintenant que vous n'avez reçu aucune donnée transférée de Cambridge Analytica?

M. Jeff Silvester: Je dis que nous avons reçu de l'information de SCL, mais pas d'ailleurs.

M. Raj Saini: Mais cela nous ramène à la contradiction. Elle dit une chose et vous en dites une autre. Je veux savoir qui a raison et qui a tort.

M. Jeff Silvester: C'est peut-être une question d'organisation. Comme je l'ai dit, lorsque nous travaillions sur Ted Cruz, nous travaillions avec SCL. Elle n'était peut-être pas au courant de...

M. Raj Saini: Lorsque vous avez travaillé à la campagne de Ted Cruz, vous n'avez reçu aucune donnée de cette campagne aux États-Unis à votre siège social à Victoria; aucune donnée n'a été transférée?

M. Jeff Silvester: Ce n'est pas ce que j'ai dit, non. Nous avons reçu de l'information de la campagne et de SCL pour notre travail pendant cette campagne.

M. Raj Saini: Pas de Cambridge Analytica?

M. Jeff Silvester: Pas de Cambridge Analytica.

M. Raj Saini: En réponse à un commentaire de Mme Kaiser, le président du comité, Damian Collins, a dit: « Pour clarifier les choses, vous avez mentionné que Chris Wylie travaillait pour SCL Canada. »

Mme Kaiser a répondu: « C'est un nom qui a été utilisé — je ne le connais pas à titre personnel ou au bureau d'AIQ. C'était considéré comme SCL Canada. Notre entreprise avait tendance à avoir un modèle d'affaires où nous nous associons à une autre entreprise, et cette entreprise nous représentait en tant que SCL Allemagne ou SCL U.S.A. C'était le modèle. »

Le président lui a demandé: « En ce qui vous concerne, SCL Canada et AIQ sont la même chose? »

Sa réponse a été « Je crois que oui, en effet ».

Je pense que nous avons tous l'impression que vous êtes SCL Canada. Tous ceux qui vous connaissent ou qui communiquaient avec vous, qui travaillaient avec vous, vous considéraient comme SCL Canada. Comment auraient-ils pu avoir cette impression? Pouvez-vous expliquer cela?

M. Jeff Silvester: Le travail que nous avons fait pour SCL est venu de SCL. Je ne peux pas contrôler la façon dont le personnel de cette entreprise parle de nous, mais nous nous sommes toujours présentés comme AggregateIQ.

M. Raj Saini: La question complémentaire du président était la suivante: « Croyez-vous que Chris Wylie travaillait pour AIQ s'il travaillait aussi pour SCL Canada? »

Elle a répondu: « Oui, je crois que SCL Canada n'était qu'un titre glorifié, mais qu'il travaillait à temps plein pour AIQ. »

M. Jeff Silvester: Ce n'est pas exact. Nous avons toujours été une entreprise détenue et exploitée à 100 % par des Canadiens.

M. Raj Saini: Son témoignage est donc inexact.

M. Jeff Silvester: Oui.

M. Raj Saini: D'accord. C'est tout.

Le président: Merci, monsieur Saini.

M. Angus sera le dernier intervenant pour trois minutes.

M. Charlie Angus: Merci, monsieur le président.

Pour moi, l'intégrité du système électoral, ici et dans le monde, est sacro-sainte. Je regarde l'argumentaire de vente de SCL et AggregateIQ pour le contrat à Trinité-et-Tobago, monsieur Massingham. Il vantait la capacité de l'entreprise à désanonymiser les données. Cela comprenait les courriels. Ce serait illégal, n'est-ce pas, monsieur Massingham?

• (1040)

M. Zackary Massingham: Dans quel contexte?

M. Charlie Angus: Pouvoir recueillir des courriels.

M. Zackary Massingham: Cela aurait été fait par l'entremise du client auquel cet outil aurait été fourni.

M. Charlie Angus: C'était SCL qui travaillait avec AggregateIQ à Trinité.

Au Nigeria, votre entreprise amie, SCL, a travaillé avec vous, et Cambridge Analytica s'est également associée à une équipe israélienne voyou qui a recueilli des dossiers médicaux et des courriels privés. Vous savez que ce genre d'agissements est illégal, n'est-ce pas, monsieur Massingham?

M. Zackary Massingham: Je n'en ai aucune connaissance.

M. Charlie Angus: Chris Wylie dit que les gens étaient très inquiets, qu'ils téléphonaient paniqués. Voici ses paroles:

« Mon prédécesseur a été retrouvé mort », a-t-il déclaré. « Un autre de mes collègues a subi une grave blessure à la tête et a perdu une partie de son crâne. Cette entreprise met les gens en danger. Elle travaille avec des firmes de renseignement privées israéliennes qui sont prêtes à faire à peu près n'importe quoi si vous les payez. C'est pourquoi tant de gens... ont peur de venir parler de l'entreprise parce qu'elle est intimidante. »

Monsieur Massingham, vous êtes inscrit comme le dirigeant de SCL Canada. Voulez-vous continuer à nous dire que vous n'êtes pas à la tête de SCL Canada?

M. Zackary Massingham: Je ne suis pas à la tête de SCL Canada.

M. Charlie Angus: Toujours sur le sujet de l'illégalité, revenons à BeLeave, qui est sur le même Google Drive que Vote Leave et qui a reçu et dépensé 625 000 livres dans les six derniers jours. Le Parlement britannique enquête pour savoir si c'était illégal.

Pourtant, quand Christopher Wylie a parlé de cette situation avec vous, Jeff Silvester lui a dit que c'était « totalement illégal ». M. Wylie dit: « Ils ont trouvé cela amusant » — il parle de vous et votre partenaire — « Il ne faut pas oublier que cette entreprise a fait le tour du monde et a miné les institutions démocratiques dans toutes sortes de pays. Peu importe à ces gens-là si leur travail respecte les lois parce qu'ils aiment gagner. »

Je tiens à vous dire que si vous avez menti à notre comité et que vous ne pouvez même pas répondre au sujet de vos relations avec SCL Canada, vous ne devriez participer d'aucune façon aux élections en raison de votre manque total de respect envers notre comité. Nous avons peut-être l'air d'une petite institution pittoresque, mais nous représentons les Canadiens.

Monsieur Massingham, lorsque nous vous demandons comment il se fait que vous aviez une ligne téléphonique en tant que dirigeant de SCL Canada et que vous dites que vous n'étiez pas au courant, c'est impossible à croire. Je ne vois pas comment quelqu'un a pu vous confier une campagne de 625 000 livres, et encore moins une campagne de 5 millions de livres, si vous ne saviez même pas qu'un répertoire téléphonique vous désignait comme le dirigeant d'une autre entreprise.

N'avez-vous rien à nous dire, monsieur Massingham?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Charlie Angus: Merci.

Le président: Merci, monsieur Angus.

Nos questions sont terminées.

Il me reste une question à vous poser.

Avez-vous déjà participé à la coordination ou à l'organisation des publicités de plusieurs clients pour les mêmes campagnes ou des campagnes similaires?

M. Jeff Silvester: Excusez-moi, avons-nous participé à la coordination entre les clients ou avons-nous simplement travaillé avec les clients?

Le président: Je vais répéter pour que ce soit clair.

Avez-vous déjà participé à la coordination ou à l'organisation des publicités de plusieurs clients pour les mêmes campagnes ou des campagnes similaires? Oui ou non?

M. Jeff Silvester: Non, je ne le crois pas.

Le président: Merci.

Je dirais, en tant que président du Comité, que je sais que nous sommes tous du même avis et que nous sommes tous préoccupés. Cette affaire ne sent pas bien bon. Je mets AIQ au défi de faire ce qui s'impose.

Voilà qui met fin à nos témoignages d'aujourd'hui. Je tiens à remercier tous les témoins de leurs questions et de leur présence aujourd'hui.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>